HAL
open science

Rapports de classes et relations inter-ethniques dans le Cambodge précolonial

Maurice Comte

To cite this version:

Maurice Comte. Rapports de classes et relations inter-ethniques dans le Cambodge précolonial. Asie du Sud Est et Monde Insulindien, 1976, VII (1), pp.55-90. hal-00151644

HAL Id: hal-00151644

https://hal.science/hal-00151644v1

Submitted on 5 Jun 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Asie du Sud Est et Monde Insulindien, VII, 1, 1976

RAPPORTS DE CLASSES ET RELATIONS INTER-ETHNIQUES DANS LE CAMBODGE PRECOLONIAL

à propos de

“Notes sur les relations inter-ethniques au Cambodge du XIXe siècle" (l)

par Maurice COMTE

RAPPORTS DE CLASSES ET RELATIONS INTER-ETHNIQUES

DANS LE CAMBODGE PRECOLONIAL

à propos de

"Notes sur les relations inter-ethniques
au Cambodge du XIXe siècle" (1)

par Maurice COMTE

Les "Notes sur les relations inter-ethniques..." se présentent sous un double aspect :

- établissement d'un certain nombre de "faits" devant servir de cadre, résumant les connaissances dont nous disposons sur la société cambodgienne du XIXe siècle.
- élaboration d'une problématique nouvelle, utilisant à la fois les concepts de classe sociale et de relations inter-ethniques, et ayant pour objectif de faire progresser notre compréhension du fonctionnement de cette société.

L'analyse critique présentée ci-dessous respecte en partie cette dualité en utilisant deux formes différentes :

- étude ponctuelle du "bilan" de l'auteur (parties I et II).
- réflexions méthodologiques plus générales sur l'usage de l'analyse en termes de classes et de ses liens avec l'analyse en terme de relations inter-ethniques, à partir de l'exemple de l'esclavage (partie III et conclusion).

I - GENERALITES SUR LA SOCIETE CAMBODGIENNE AU XIXe SIECLE

Tous les éléments présentés ici se rapportent principalement â la période qui précède immédiatement la colonisation, c'est-a-dire le règne d'Ang Duong, et les débuts du règne de Norodom (en gros jusqu'à la colonisation française). En raison des nécessités de la documentation, de nombreux éléments sont tirés des débuts de la période coloniale, et en particulier de la période 1863-1887 (2), pendant laquelle les modifications provoquées par les Français sont quasi inexistantes (3). La période précédente est mal connue et les éléments fournis par Moura (4) ont comme sources les chroniques et des récits de dignitaires qui ont montré en bien des occasions leur médiocre fiabilité. A partir de cette base, je n'ai pas cherché à mener une critique de détail, compte tenu de la nature même de l'objet étudié - un article - et de ses ambitions limitées à des "notes". Il m'est apparu cependant indispensable de nuancer, parfois fortement, des affirmations portant sur des questions importantes et dont je n'ai pu trouver confirmation dans les références citées par l'auteur.

1 - Idéologie et réalités : le cadre politique

L'auteur, qui en de nombreuses occasions cherche à se dégager des traditions idéologiques, accepte cependant sans discussion celle du Cambodge "rayé de la carte" (p.171). Il faut dire

qu'il s'agit là de la proposition la plus universellement admise et que les éléments en sa faveur abondent. Comme toutes les évidences, elle a trop facilement emporté la conviction au détriment d'une observation plus détaillée qui apporte bien des nuances.

a - Les informateurs dont nous disposons sont tous voyageurs, missionnaires ou administrateurs. Occidentaux du XIXe siècle, ils sont mal préparés pour saisir des phénomènes trop différents de leur milieu. Quand, au mieux, ils ont reçu une formation spécialisée (cas des missionnaires), celle-ci est imprégnée de préjugés et trop largement orientée vers un but précis - obtenir des conversions. Plus généralement, tous les auteurs ont des objectifs, des aspirations personnelles et une formation idéologique générale qui les conduisent à un biais idéologique, dont l'élément essentiel est la justification de l'extension de la colonisation au Cambodge (5). Pour ne prendre que quelques exemples, Bouillevaux, suivant en cela la voie tracée par Mgr. Miche, souhaite vivement imposer au Roi des obligations vis-à-vis de la religion et de l'Eglise catholique ; Doudart de Lagrée, aventurier-soldat (6), cherche un terrain où satisfaire à la fois ses besoins d'action et d'indépendance et ses idéaux humanistes et nationalistes (7). On pourrait analyser en détail ces exemples, ou en trouver d'autres : dans tous les cas, on aboutit au même résultat, les informateurs ont tous des "bonnes" raisons pour inciter à une intervention en sous-estimant la position du Cambodge.

b - La situation politique de l'Asie du Sud-Est à cette époque est mal connue et mal comprise, et les catégories ou concepts occidentaux y sont projetés sans discernement. Il m'est difficile, sur ce sujet inexploré, de dépasser le niveau des indications.

Noter que "les rois khmers dépendent à cette époque de la bonne volonté des rois du Siam ou du Viêt-Nam " (W. Vollmann, p. 171), et étendre plus ou moins explicitement cette proposition au "Cambodge", c'est situer de façon incorrecte le problème, car c'est identifier purement et simplement royauté et nationalité. Sans vouloir minimiser le rôle - fondamental - de l'institution royale dans l'ensemble des valeurs culturelles contribuant à la création d'un certain sentiment national, il convient de la remettre à sa juste place, compte tenu de la répartition de l'ethnie khmère (et de la "civilisation" khmère) à cette époque (au moins 20 % échappent à la souveraineté du roi du Cambodge).

Plus encore, la nature même des relations entre royautés échappe aux concepts colonialistes de destruction, ou d'assimilation de la société (et de la royauté) cambodgienne, et ressortit bien davantage à des relations de vassalité de type féodal, qui ne touchent pas ou peu au fonctionnement interne de l'ensemble social.

On surestime - et institutionnalise - trop souvent les "écarts" statiques ou les différences de dynamisme des divers protagonistes : par exemple, si l'Annam semble doté d'une vigoureuse dynamique interne et utilise habilement les courants d'immigration, son expansion n'est pas sans problème ni sans contradictions (8). A preuve sa défaite au milieu du XIXe siècle pour maintenir sa domination sur le Cambodge face à l'armée siamoise soutenue par le mandarinat et la population. L'annexion de la Cochinchine ne sera que la matérialisation de l'expansion sino-annamite dans cette région, bien davantage conquise à force de travail de domestication de la nature (surtout au début), que par spoliation des cultivateurs cambodgiens.

Quant aux Siamois, leur puissance reste trop médiocre pour alimenter un sérieux expansionnisme. Comme le note Aymonier (9), les Siamois répugnent à être soldats, ce qui explique que vis-à-vis du Cambodge, ils cherchent à imposer des relations de vassalité, plutôt que de tenter une annexion. Politique qui avait en outre l'avantage de conserver un "tampon" face à l'Annam. Les provinces de Battambang et Siemreap sont "données" par les Français (10), mais il y a longtemps qu'il s'agit de petits royaumes indépendants, régis par un "tiocone" khmer héréditaire. En fait, bien plus difficile à étudier, mais bien plus significative pour le devenir est la dynamique sociale du Cambodge, dont les relations inter-ethniques sont un élément.

c - Ce n'est nullement par hasard qu'en faisant ces restrictions sur l'état du Cambodge, on contredit la thèse officielle du "sauvetage" réalisé par la colonisation française, considérée comme meilleure pour le Cambodge qu'une autre (thaï ou annamite). A partir de ce postulat, on peut déduire sans difficulté les composants essentiels de la littérature coloniale : bienfaits de la colonisation française "respectueuse" des coutumes et des traditions khmères. Le caractère apologétique de ces écrits n'a pas encore été rigoureusement démontré (11), même si de nombreux signes apparaissent à l'évidence ampleur du prélèvement fiscal, hypertrophie urbaine et bureaucratique ; exacerbation de certaines tensions inter-ethniques, blocage du développement...

2 - Idéologie et réalités la situation économique

Le bilan de l'auteur est trop restreint et si deux aspects importants - les dévastations dues aux guerres et les blocages de développement - sont mis en évidence, d'autres éléments sont négligés ou parfois même mal interprétés.

a - Le faible peuplement du Cambodge est sous-entendu, et les chiffres de l'époque ont la vie dure, malgré les très mauvaises conditions de leur établissement. Des calculs rétrospectifs faits à partir de la seule base solide - le recensement de 1921, confirmé par les estimations de Migozzi (12) - utilisant jusqu'en 1910 un taux d'accroissement de la population de 1%, montrent qu'il faut accroître de plus de 40% les estimations de Moura pour approcher de la réalité (13).

b - La perte de Battambang et subsidiairement de Siemreap est certainement importante, mais il faut en voir précisément les conditions

La population de ces territoires, et en particulier de Battambang, est restreinte : même si on réévalue largement les chiffres d'Aymonier, on trouve moins de 160 000 habitants (14),

La séparation politique, déjà de fait depuis la fin du XVIIIe siècle, entraîne une modification des flux internationaux déviés vers le Siam, mais ne touche pas aux relations d'échange avec le Cambodge qui trouve là une source d'approvisionnement complémentaire en riz proche et bon marché (15). D'ailleurs, le Cambodge semble à peu près autosuffisant en riz à cette époque, ainsi que le montre le mouvement du port de Kampot : l'importation pour 1881 et 1882 se situe à moins de 1.000 piculs, alors qu'en 1878, on trouve une exportation de 15.000 piculs (16). Les circuits du riz semblent relativement indifférents aux frontières, ce qui est normal à une époque où les difficultés de transport, surtout terrestre, sont grandes.

Au total, et on pourra tirer la même conclusion sur de nombreux points, la perte de Battambang est surtout cause d'un affaiblissement de la royauté cambodgienne, sans avoir de conséquences significatives sur le potentiel productif et le niveau de vie de la population du Cambodge.

c - Le "bilan" de W.Vollmann est nécessairement réduit, mais pourquoi parler des légumes, peu significatifs et secondaires (17) et négliger le coton, la soie et peut-être plus encore la pêche, qui sont les activités les plus importantes en dehors de la riziculture ? S'il est vrai que certaines de ces activités sont un peu surestimées dans le cadre du mythe de la "fertilité" du Cambodge (18), il y avait indéniablement une activité importante dans ce domaine, attestée par les chiffres d'exportation de 1874 (19) : sur 7 millions de francs d'exportations (environ 1,3 million de piastres), 2 000 000 viennent du coton, plus de 2 500 000 de la pêche et 170 000 environ de la soie. Encore faut-il noter que cette activité est sans doute sous-évaluée, car Moura (op. cit. p. 37) la considère comme "l'industrie la plus importante". Enfin certaines activités s'apparentant à l'horticulture donnent des résultats non négligeables à l'exportation : bétel, 620 000 F, tabac, 177 000 et haricots, 53 000. (Aymonier, Géographie op. cit.).

On pourrait étendre à tous les aspects de la société cambodgienne cette "revalorisation" (20) : je pense en particulier aux techniques culturales et au mode d'exploitation qui ont supporté un accroissement de population considérable (21), ou à l'administration tant décriée par les Français, qui supportait sûrement l'Ancien Régime, et surtout à la solidité remarquable de l'ensemble mode de vie/culture khmers, si important pour comprendre les relations avec les autres ethnies et parfois même les autres Etats (of. infra).

3 - L'esclavage :quelques remarques préalables

L'esclavage est un point sensible de l'organisation sociale cambodgienne (cf. infra), principalement au niveau de la reproduction des couches dominantes. Il ne fait aucun doute que la convention de 1884, qui reproduisait sur ce point un décret royal de 1877 jamais appliqué, en abolissant l'esclavage, contribua à ranger dans l'opposition aux Français bon nombre de mandarins qui prirent la tête de la rébellion. Autre signe, l'esclavage met très longtemps à disparaître, moins sous la pression de multiples actes juridiques, que sous l'influence de la nouvelle réglementation du pouvoir de propriété et le développement des échanges, ainsi qu'avec le nouveau statut de mandarin sous le Protectorat (22), tous éléments qui permettront de trouver des substituts à l'institution esclavagiste (appropriation du sol, diffusion monétaire et usure, statut du fonctionnaire)

L'auteur trouve dans Delvert (1956) la trace de l'esclavage dans la parcellisation de la propriété et le métayage ; une telle déduction rétrospective doit être sérieusement nuancée, surtout en l'absence d'informations significatives sur ce point.

- La parcellisation est un phénomène généralisé, alors que l'esclavage était marginal.

- Contrairement à ce que laisse entendre l'auteur, le métayage est un phénomène peu important (environ 3% des exploitants). Si l'on utilise les autres sources disponibles (23)

(1930 et 1962), on constate que le métayage tend à se développer surtout entre 1956 et 1962. Il correspond alors directement à un mouvement de concentration foncière. Bien davantage que de l'esclavage, la situation agraire contemporaine est le résultat de l'essor démographique, de l'établissement du droit romain de propriété et de la pénétration des rapports marchands dans les campagnes, le plus souvent dans le cadre d'un antagonisme ville/campagne (24). Dans les conditions techniques de production qui règnent jusque vers les années 60, l'exercice du droit de propriété ne débouche pas sur l'appropriation du sol, mais prend la forme d'une exploitation à base de traite - commerciale et usuraire - qui ne touche pas au mode de production traditionnel. Après cette date, l'accumulation d'un certain capital dans les centres urbains, le long des flux inaugurés pendant la période coloniale, débouche sur une colonisation de la campagne, car les possibilités de développement d'un secteur industriel profitable (25) sont très restreintes. L'action conjuguée de ces divers facteurs a produit au sein des campagnes un vaste mouvement de prolétarisation. Ce mouvement pressenti par Hou Yuon (26), se traduit par un accroissement du fermage et du métayage, mais surtout par une véritable prolétarisation à plein temps ou saisonnière. La seule constatation que l'on puisse faire est que la suppression de l'esclavage, qui n'a fait l'objet d'aucune surveillance particulière des colonisateurs, a été réalisée dans des conditions propres à la formation de nouvelles relations de dépendance sans que l'on puisse établir pour autant une quelconque filiation directe.

II - LES RELATIONS INTER-ETHNIQUES : CHINOIS ET ANNAMITES DANS LA SOCIETE CAMBODGIENNE

1 - La minorité chinoise

C'est sur elle que l'on dispose de la meilleure information, car en tant que concurrente/alliée des Occidentaux, minorité très organisée, elle est crainte et donc contrôlée pour sa puissance. Au portrait du Cambodgien, on pourrait ajouter celui du Chinois, dont les variations sont plus nuancées, comme s'il apparaissait comme un concurrent sur "l'échelle" des civilisations. Les deux livres de Willmott, s'ajoutant aux ouvrages beaucoup plus généraux de Skinner et Purcell, apportent quelques éléments d'information, mais il faut reconnaître que leur objet étant la période contemporaine, ils restent très vagues sur le passé (27). Un article se proposait de combler ces lacunes (28), mais dans l'ensemble, il n'apporte que peu d'éléments nouveaux, et en se limitant assez précisément à l'organisation chinoise, il néglige passablement des éléments généraux qui ont davantage d'importance pour notre étude. Aussi, c'est dans cette direction que je vais m'orienter, d'autant que W. Vollmann semble s'être aventuré un peu légèrement sur certains points.

a - Où se trouvent et que font les Chinois du Cambodge au XIXe siècle ? Ces deux questions sont étroitement solidaires et sont décisives pour mieux comprendre le fonctionnement de la société et tout particulièrement les relations inter-ethniques. Sur ce sujet également, il faut utiliser avec la plus grande prudence les éléments d'information dont nous disposons qui sont tirés d'observations récentes (Delvert et même Henry op. cit.).

Tous les témoignages concordent pour dire que la population urbaine comprend une forte proportion de Chinois. Ils sont mentionnés dans tous les centres importants de l'époque :

Phnom Penh et Kampot bien sûr, mais aussi, Kompong Chnang, Snoc Trou, Banam, Kratié et Kompong Luong, annexe chinoise de la capitale Oudong.

De même, la culture du poivre organisée par des Chinois, utilise une main-d'oeuvre chinoise.

Par contre, il est plus difficile de dire quelle est l'extension prise par la population chinoise dans les cultures maraîchères et spéculatives faites sur les berges du Mékong et du Bassac. Il est inutile de multiplier les citations où la plupart des auteurs de l'époque (Moura et Aymonier, op. cit. ; Le Faucheur (29), etc.) mentionnent l'importance des cultures de berges faites par les Chinois, notamment les légumes et le coton. Delvert va dans le même sens lorsqu'il souligne la sinisation des populations des berges et met en évidence l'originalité des techniques agricoles utilisées. W. Vollmann, lui, pense que les terres de berges sont cultivées au profit du Roi par les esclaves. Je pense qu'il existe une série d'éléments qui vont à l'encontre de cette hypothèse : prenons quelques éléments quantitatifs tout d'abord. La population chinoise dès cette époque est nombreuse. En dehors des points de concentration évoqués tout à l'heure, on ne trouve pas de traces d'autres implantations. Or il est tout à fait impossible que la population urbaine et la population de la région de Kampot (qui ne sont pas en totalité chinoises), puissent atteindre 8% de la population totale du Cambodge à l'époque (estimation minimale) soit, si l'on retient le chiffre de 1,2 million en 1860, environ 100 000 personnes (30). Mieux encore, si l'on étudie le tableau de recensement de 1921, on constate que les régions où la proportion de Sino-cambodgiens et de Chinois est la plus forte sont la ville de Phnom Penh, la province de Kampot (45 000 au total) et tout de suite après, les provinces de Kompong Cham et Kandal, qui sont les deux principales provinces où se pratique la culture de berges (47 000 au total) ; bien sûr ce chiffre concerne à la fois la population urbaine et la population rurale, mais à cette époque l'urbanisation reste limitée. On peut même penser qu'un certain nombre de Chinois sont déjà assimilés dans la population cambodgienne (31), le mouvement dans ce sens apparaissant dans la forte proportion de Sino-cambodgiens par rapport aux Chinois (600 % dans Kandal, 300 % dans Kompong Cham, contre 0 % à Phnom Penh et 10 % seulement à Kampot).

Quantitativement, la population des berges est très importante dès cette époque. Il suffit pour s'en convaincre de lire les récits de voyageurs ou de regarder la table des densités établie par Delvert (d'après Aymonier, Géographie du Cambodge) pour 1874 : les régions de culture de berges sont parmi les plus denses, bien qu'elles comprennent d'importantes portions de territoire occupées par des *beng*, dont la plupart sont stériles à l'époque en raison de la rareté des *prêk* (32). Si l'on tient compte du fait que les estimations d'Aymonier sont très largement sous-évaluées (cf. supra), il faut convenir que les berges étaient occupées par une population très dense et fort nombreuse et à l'évidence très supérieure aux 10 000 esclaves recensés par Moura. S'il y avait des esclaves sur les berges, il ne pouvait s'agir en tout état de cause que d'une très petite partie d'entre eux, cultivant des terres d'apanage au profit du Roi et des dignitaires. Leur importance devait même être très secondaire, puisqu'il n'y a nulle part trace d'un tribut versé par eux : au contraire, le coton royal provient des "montagnards". L'existence d'une importante minorité chinoise paraît beaucoup plus évidente. Dernier "lieu", décisif qualitativement et malheureusement le plus obscur : les villages cambodgiens et le boutiquier Chinois. C'est le personnage central et symbolique (33) du Cambodge

contemporain et cela explique qu'on aie facilement tendance à en faire une constante de l'histoire. Or la lecture des textes de l'époque montre pourtant que, faute de flux commercial et de voies de communication, l'appareil commercial n'a pénétré que tardivement au sein des campagnes. Ainsi, Bouinais et Paulus (op. cit. p. 568) notent que l'amélioration des transports fait que "de nombreux brocanteurs chinois sillonnent la province autour de Phnom Penh, dans un rayon de 30 à 40 kilomètres. Ils apportent sur des charrettes à buffles les produits achetés ou échangés". Or il s'agit là d'observations postérieures à 1880, alors que l'influence française s'est déjà traduite par certains résultats autour et dans le périmètre urbain de Phnom Penh (34). On remarque la faible distance et la présence du marchand itinérant, qui précède celle du marchand à demeure. Dans les régions reculées (Kratié, Stung Treng), le commerçant attend souvent la clientèle au centre urbain (35). On trouve bien sûr des contre-exemples (plus tardifs), qu'on ne peut davantage ériger en règle. Il faut surtout tenir compte des limites objectives d'une implantation rurale au XIXe siècle et bien plus tard : l'économie est encore très largement une économie d'autosubsistance, qui laisse peu de place pour un appareil commercial étendu, d'autant plus que ce qui fera la richesse de celui-ci, l'excédent de riz, n'existe qu'à l'état embryonnaire. Ce sont les voies de communication mises en place par les Français, justement pour effectuer le drainage des produits cambodgiens, et aussi le développement d'une certaine "sur-consommation" rurale, qui vont être la source de l'essor du petit commerce implanté dans la campagne (36).

b - Intégration et assimilation de la minorité chinoise. Question décisive s'il en est, tant au niveau des relations inter-ethniques que du mode de fonctionnement de la société dans son ensemble. Or il existe des séries d'éléments institutionnels, souvent contradictoires, dont les effets ne sont pas du tout étudiés.

Les congrégations semblent bien avoir existé avant que le Protectorat ne les institutionnalise c'est là un des principaux apports de l'article de Willmott cité plus haut. Or l'existence d'une congrégation est un moyen de resserrer les liens entre les membres de l'ethnie et va donc à l'opposé d'une politique d'assimilation.

Or dans le même temps, une telle politique semble mise en oeuvre, dont les éléments apparaissent dans les Codes Cambodgiens et dans la pratique : facilité du mariage entre Chinois et Cambodgiennes, adoption facile de la "nationalité" (il s'agit bien davantage d'un statut) sous condition de supprimer les "formes" du mode de vie chinois (port de la natte...). L'accession au mandarinat ne semble pas être très fréquente, en dehors de la célèbre exception du gouverneur de Kampot, mais on ne peut évidemment pas savoir s'il n'existe pas des mandarins d'origine chinoise qui ont accédé à ce titre après avoir adopté les coutumes cambodgiennes. En fait le problème de l'ethnie est déjà complexe, en raison des intermariages surtout, bien que l'on n'en soit pas encore à la situation moderne où il n'existe pour différencier le "vrai" Chinois du "faux" que la permanence de l'enterrement face à la crémation.

Dans l'ensemble, les rois khmers semblaient confiants dans l'efficacité du melting-pot khmer qui avait de bonnes capacités d'assimilation. Par contre, le Protectorat a eu la plupart du temps une attitude inverse, plus ou moins rythmée par les grands conflits internationaux opposant la France à la Chine. Souvent poussés par des motifs fiscaux, et aussi par des

problèmes de politique intérieure, les Français ont réduit ces facilités (37). Les conséquences de cette attitude seront considérables et je ne mentionne ici que quelques illustrations.

En même temps qu'ils ont freiné l'intégration des Chinois, les Français ont interdit toute activité commerciale aux mandarins cambodgiens pour essayer "d'assainir" l'administration. Ce faisant, ils ont empêché la formation de ce qui aurait pu devenir une bourgeoisie nationale et institutionnalisé la division fonctionnelle ethnique. En ouvrant ainsi un nouveau domaine à la fraude (38), et en rejetant les détenteurs des fonctions les plus valorisées dans la seule compétition de Cour, le Protectorat a été, au moins, le prolongement de toutes les traditions bureaucratiques et a contribué largement à la sclérose de l'appareil d'Etat.

Le maintien factice de l'unité chinoise va masquer des phénomènes de classes fondamentaux pour l'époque contemporaine, opposant un phénomène d'assimilation rurale à fort caractère traditionnel et national, et un phénomène de mélange urbain au sein des bourgeoisies (d'argent et de fonction), dont le caractère parasitaire ne fera que s'affirmer.

c - Le mythe de l'unité de l'ethnie chinoise et ses conséquences

J'ai déjà souligné la diversité des fonctions assurées par les Chinois. Aux Chinois commerçants, il faut ajouter, au moins aussi nombreux, les Chinois agriculteurs. Parmi ceux-ci, il faut distinguer ceux qui sont intégrés dans la production spéculative du poivre, où les rapports de métayage, fermage, voire le salariat dominent, et ceux qui ont une activité à but commercial dans les riches cultures de berge où domine la petite propriété individuelle.

Cette diversité des fonctions et des rapports dans lesquels elles s'exercent va avoir des conséquences décisives sur l'évolution même de l'ethnie : là où la centralisation du pouvoir peut le mieux s'exercer, là où la collectivité existe en tant que telle (39), l'ethnie conserve mieux son autonomie et résiste â l'assimilation. C'est, si l'on en croit le recensement de 1921, le cas de Phnom Penh et Kampot, mais aussi dans une moindre mesure des autres centres urbains. Par contre, sur les berges du Mékong et du Bassac, les conditions techniques de production (travail familial), les relations nécessaires avec l'arrière-pays, la dispersion plus grande de la population, la centralisation du pouvoir dans les villes, la plus grande liberté due à l'existence de la propriété individuelle et à la plus grande faiblesse des réseaux qui l'enserrent, tous ces facteurs ont rendu plus facile et même parfois plus ou moins nécessaire une intégration et même une assimilation à la société khmère. Cette assimilation révélée par le recensement de 1921 se réalise dans ce cas en dépit des freinages institutionnels.

Même si l'on ne peut pas parler rigoureusement de congrégations pendant la période précoloniale, il existe une structuration de l'ethnie chinoise, qui est fonction de son rôle dans le fonctionnement de la société cambodgienne. Pour élucider la place et les fonctions remplies par les congrégations, il faut en voir les origines et donc les saisir comme mode de relation d'une ethnie à la société cambodgienne, organisé par le pouvoir royal dominant. Comme il ne semble pas qu'il y ait besoin d'une coercition quelconque pour imposer le système, il faut convenir qu'il est accepté/adopté par l'ethnie, ce qui laisse présumer l'importance du rôle des couches dominantes au sein de cette ethnie. A travers de multiples indices, le système des congrégations apparaît, pendant la période précoloniale, comme un mode d'union entre l'institution royale et la grande bourgeoisie chinoise. Quelques éléments sont la trame de cette

alliance tout d'abord il faut évoquer les liens étroits entre l'institution royale et les commerçants chinois. Si le commerce d'exportation est entre les mains des Chinois, il ne faut pas oublier que le Roi joue un rôle considérable dans cette activité ; par le biais du tribut et du travail des esclaves, qui représentent une grande partie du surplus disponible, il est gros fournisseur. Plus encore, en maintenant certaines activités par les obligations qu'il impose (40), il a un rôle considérable dans la reproduction d'un surplus commercialisable. En sens inverse, ses ressources et ses besoins font de lui le plus gros importateur. Au total, sa position fait de lui un client de choix, qui fournit un fret aller et retour avec une cargaison permettant le troc. La place des Chinois, et surtout des couches dominantes de l'ethnie, leur rôle et leur stratégie ne peuvent être compris si l'on ne peut pas trouver de documentation détaillée sur les rapports noués à l'occasion du commerce extérieur et de l'affermage des impôts.

Pour le Roi, les congrégations sont un moyen pratique de contrôler une minorité qui, en raison de son caractère extra-national, de ses pratiques religieuses et plus généralement de ses schémas culturels, échappe aux modes de pouvoir adaptés à l'ethnie khmère. Deux « contrepoids » doivent empêcher la transformation des congrégations en centres de pouvoir trop importants :

- l'existence de deux congrégations qui permet d'entretenir des conflits entre dirigeants ;
- la facilité d'assimilation, qui permet aux membres d'une congrégation d'échapper à des rapports hiérarchiques trop oppressifs.

A un niveau plus élevé, les Chinois ont une place au sein des relations entre institution royale et mandarinat. Les mandarins ont des fonctions administratives et fiscales, mais ne peuvent les exercer que dans certaines conditions (41). Mal contrôlables, ils utilisent largement leur position au détriment du trésor royal. L'affermage des impôts est un moyen efficace de résoudre ces deux difficultés, les congrégations créant un rapport de pouvoir sur l'ethnie, et la concurrence assurant un minimum de recettes pour le trésor royal.

Au sein de la minorité chinoise, il existe des différenciations considérables. I1 y a certainement autant de différence - sinon plus - entre le petit commerçant ou le coolie nouvel arrivé et le grand bourgeois chinois qui traite des marchés pour le compte du Roi (et en même temps pour lui-même) et afferme les impôts, qu'il peut yen avoir entre un paysan et un mandarin cambodgiens. L'immigrant récent se trouve la plupart du temps placé dans une situation de dépendance vis-à-vis des commerçants installés, souvent déjà enrichis, et qui souhaitent contrôler la concurrence. Le prêt à intérêt à taux usuraire, l'intégration à des réseaux familiaux indispensables à l'exercice de toute activité, sont les moyens de contrôle dont dispose la bourgeoisie marchande. Le système des congrégations, la ferme des impôts apparaissent alors non seulement comme des moyens de gagner de l'argent, mais aussi comme des instruments permettant aux couches dominantes de l'ethnie de renforcer leur contrôle (42). On comprend alors mieux comment le système est accepté. La dissolution juridique tardive des congrégations correspondra à des mutations politiques (indépendance nationale) en même temps qu'à la création au sein de l'ethnie de nouveaux réseaux de contrôle de type capitaliste ; rendant inutile un contrôle de type administratif.

Le rôle objectif des couches dirigeantes chinoises apparaissait sûrement assez clairement aux yeux des mandarins ; il reste donc à expliquer que les conflits entre grande bourgeoisie chinoise et mandarins n'aient pas été plus forts. De nombreux éléments vont dans ce sens :

- Bourgeois chinois et mandarins ont des rôles complémentaires : la population cambodgienne reste le monopole des seconds, alors que les nouvelles activités et les nouveaux impôts touchent le plus souvent des activités et des minorités sur lesquelles le pouvoir mandarinal est peu efficace.
- Vraisemblablement ces deux couches sociales sont plus liées qu'on ne croit, car les mandarins sont aussi des exportateurs-importateurs, d'autant plus dépendants des intermédiaires que leurs exportations sont frauduleuses.
- Enfin et surtout, il se développe entre ces deux couches un mode de relation spécifique né du déplacement relatif des sources de la richesse, de la coercition politique à la coercition économique : la "corruption" qui correspond à un mode de répartition du surplus économique au travers d'une alliance objective vis-à-vis des classes exploitées.

De telles relations apparaissent difficilement dans une analyse trop étroitement centrée sur les relations inter-ethniques qui contribue au contraire à obscurcir la réalité, phénomène encore plus apparent dans le cas des Annamites.

2 - La minorité annamite

J'ai évoqué dans le paragraphe précédent les contradictions de la littérature du Protectorat sur la question chinoise. Dans le cas des Annamites, la confusion atteint son comble, et les éléments les plus divers sont rassemblés pour créer une idéologie dont il est difficile de se dégager.La situation est encore compliquée par le fait que certains mythes ont été repris et développés par les Cambodgiens eux-mêmes et ont été présentés comme des évidences c'est le cas par exemple du racisme anti-vietnamien.

a - On a avancé, pour expliquer cet antagonisme "évident" entre ethnies un certain nombre d'arguments. Je n'en reprend ici que quelques-uns.

- L'histoire : les conflits du passé ont produit, il faut le reconnaître, des effets assez différents selon qu'ils concernent les Siamois et les Annamites, alors que les deux peuples ont tour à tour envahi le Cambodge, et qu'au XIXe siècle, les annexions siamoises ont été beaucoup plus importantes que les annexions annamites (43)
- Le "refus d'assimilation" : il ne fait aucun doute que les traditions, le mode de vie des Annamites sont très différents de celui des Cambodgiens. Le caractère familial de l'immigration et l'organisation en villages, noyaux résistants, ont contribué à protéger la minorité annamite d'une dissolution.
- L'envahissement et la concurrence des Annamites vis-à-vis des agriculteurs khmers : si l'on ne peut dénier toute réalité aux deux premiers thèmes évoqués (44), par contre, il est difficile d'argumenter sur ce troisième sans se contenter de renvoyer au thème inauguré par Aymonier de "l'invasion annamite", repris tel quel à cent exemplaires sans que soit citée la source... Il est suffoquant qu'un auteur de la qualité d'Aymonier, qui de plus a été chargé des affaires annamites au Cambodge, puisse affirmer avec aplomb et sans l'ombre d'une explication ou d'une justification, que les Annamites ne sont pas 5 000 comme l'indique le recensement de 1874, mais 100 000 Pour fixer les idées, en partant du recensement de 1921 qui évalue à environ 150 000 le nombre des Vietnamiens, soit 5,8% de la population totale,

dont 1,7% "originaires de l'Annam de la Cochinchine et du Tonkin", c'est-à-dire immigrés récents, on peut estimer à 4%, 5% au maximum, la proportion d'Annamites vers 1875 (45) ; soit pour 1,4 million d'habitants (46) à cette date environ 60-70 000 personnes.

Si nous étudions maintenant les activités de ces immigrants, nous constatons qu'elles sont fortement complémentaires de celles de l'ethnie khmère, et ne justifient donc nullement une opposition violente, d'autant qu'à cette époque il n'y a pas de problème de surpeuplement.

Un tiers environ des Annamites a une activité urbaine de commerce ou d'artisanat (47).

Un autre tiers et peut-être même plus se livre à la pêche, soit sur le Grand Lac, soit sur les multiples rivières de l'intérieur du pays. Dans cette activité, les Annamites remplacent dans une certaine mesure les Cambodgiens, mais les conditions de cette substitution n'ont rien à voir avec une expulsion : le cas de la pêche sur le Tonlé Sap est particulièrement significatif. A la base, une certaine supériorité technique des Annamites, qui pratiquent sur une plus large échelle et ont une productivité supérieure. Ce facteur jouera un rôle décisif lorsque les pêcheries seront affermées : alors que jusque-là une petite pêche familiale peu productive pouvait subsister, elle disparaît des lieux les plus productifs. L'éviction des paysans cambodgiens est compensée par les gains de productivité dus à la division du travail et à la maîtrise technique des pêcheurs annamites (48). De toute façon, à l'évidence les Annamites ne sont pas les "profiteurs" du nouveau système : les lots affermés sont trop grands pour des pêcheurs qui immigrent avec une main-d'oeuvre essentiellement familiale et surtout un capital initial très faible. C'est la bourgeoisie chinoise, maîtresse du réseau de commercialisation, d'importation (sel), et détentrice des capitaux, qui exploite la force de travail annamite dans le cadre de rapports de fermage à étages multiples. Sur les bords du fleuve et aussi du lac, des réseaux d'échanges, dont la fameuse migration du *prahoc*, attestent les relations, qui vont selon Delvert (op. cit.) jusqu'à la "symbiose" entre agriculteurs khmers ou sino-khmers et pêcheurs annamites.

Quant au dernier tiers de la population annamite, il a été l'objet principal des critiques : il ne s'agit pourtant que de 20 000 personnes environ, qui se sont installées principalement sur le Tonlé Thom inférieur, dans une région où la berge est basse et parfois submergée, c'est-à-dire dans un endroit où les conditions très difficiles de la culture n'avaient pas permis un peuplement très dense. Même dans ce cas, l'étude des relations techno-économiques montre qu'il existe une forte complémentarité entre ethnies dans le cadre de l'importante activité qu'est la soierie : les Annamites élèvent le ver à soie avec le mûrier cultivé par les Cambodgiens, et les deux ethnies pratiquent le tissage.

b - Si les conditions d'existence de la minorité annamite n'expliquent pas l'antagonisme, noté par la plupart des auteurs, entre Annamites et Cambodgiens, il faut chercher ailleurs l'origine des relations complexes entre ces deux ethnies. Il ne fait aucun doute en effet qu'il existe, dès le XIXe siècle une idéologie raciste, qui bien que dépourvue de base objective sérieuse est véhiculée par les élites locales et souvent par les Français (49).

En posant que le "racisme" anti-annamite (vietnamien), qui est un élément important des relations inter-ethniques, est produit par les couches dominantes (50), il est possible de

procéder à un renversement de la problématique traditionnelle des relations entre Annamites, puis Vietnamiens, et Cambodgiens. Les thèmes évoqués plus haut prennent alors une signification nouvelle.

Il faut parler de "non-assimilation" et non de "refus d'assimilation". Il existe des raisons objectives au maintien de l'originalité de la minorité vietnamienne, qui est par ailleurs, comme je l'ai montré plus haut, bien "intégrée" (51) dans la société cambodgienne. Ce simple changement de terme a une grande importance pour une formulation correcte du problème en dévoilant le contenu idéologique de l'expression « refus.. », qui suppose en effet :

- que l'assimilation du groupe minoritaire est "normale" ;
- que par conséquent le maintien du groupe comme unité culturelle sociale, etc., est un comportement pathologique, dont les causes sont dans ce cas précis plus ou moins explicitement les "défauts" caractéristiques attribués à la "race" annamite ou au peuple annamite.

Si nous étudions maintenant les rapports historiques existant avant la colonisation entre les deux ethnies comme largement conditionnés par les rapports entre couches dominantes de ces ethnies, on comprend mieux, qu'à ce niveau aient pu se développer des antagonismes puissants, dont l'idéologie raciste apparaît à la fois comme reflet et comme support.

En Annam, le mandarinat local essayait de protéger son pouvoir en encourageant un certain isolement de l'ethnie annamite, surtout dans les régions "frontières". "Ils ne devront pas inconsidérément imiter le langage, les différences existant entre les habitants du pays et ceux du dehors" disait la loi des Lê qui par contre imposait l'assimilation aux étrangers "inscrits sur les rôles de villages" (52). Stratégie très significative des désirs et des possibilités d'expansion de la puissance annamite, qui s'oppose assez nettement à la stratégie défensive de la classe dominante cambodgienne fondée essentiellement sur l'assimilation, recherchant par là une domination "interne" (53) des minorités, par opposition à la recherche de domination externe, coloniale du mandarinat annamite.

Ce colonialisme politique apparaît clairement vis-à-vis du Cambodge au cours du XIXe siècle. Alors que les Siamois se contentaient d'un vasselage, souvent symbolique, cherchant davantage une alliance politique qu'une annexion, la royauté annamite, à l'instigation des militaires conquérants (54), avait l'intention de modifier l'administration cambodgienne voire de lui substituer une administration d'origine et surtout d'inspiration annamite, exerçant par exemple des fonctions économiques et sociales réelles. Si en général les récits mentionnent tous, sans plus de détails d'ailleurs, des tentatives d'atteinte à la religion bouddhique, on trouve sur le terrain des traces de l'activité des Annamites : route de pénétration à l'ouest de Kampot par exemple (55). Il est vrai que ces travaux, trop liés à des objectifs de stratégie militaire, ne pouvaient produire d'effets qu'à long terme, si la population n'offrait pas de résistance. Or cette politique attaquait gravement les privilèges des mandarins cambodgiens dont les activités étaient principalement parasitaires, et dont les compétences techniques supportaient sans doute difficilement la comparaison avec celles de leurs homologues annamites. On comprend alors bien le soulèvement populaire et surtout sa généralisation, qui permit aux Siamois de vaincre les Annamites. L'institution royale elle-même se trouvait en péril : si elle pouvait dans une certaine mesure renforcer le pouvoir de la minorité chinoise

trop loin de ses bases pour être dangereuse, elle ne pouvait pas abandonner le pouvoir administratif sous peine de n'avoir plus d'existence.

Par la suite l'implantation des Annamites au Cambodge s'est faite en grande partie sous l'égide des Français. Les missionnaires d'abord, qui désespéraient de convertir les Cambodgiens, et qui étaient persécutés en Annam, créèrent de toutes pièces, sur des territoires concédés par le Roi, des villages annamites, rapidement dotés d'une structuration interne et donc d'une forte individualité (56). Le colonisateur, déçu de la faible ardeur du Cambodgien â se transformer en salarié, cherchera à lui substituer l'Annamite émigré, qui, ruiné au départ, est une proie plus facile pour le chercheur de surtravail. C'est ce que disait ouvertement Le Myre de Villers (57), largement suivi par ses successeurs :

> *"Le Cambodgien, essentiellement paresseux et n'ayant aucun goût pour l'instruction n'est pas perfectible ; malgré sa force, il n'ose pas lutter contre l'Annamite qui depuis deux siècles le chasse devant lui... Notre intérêt primordial est de diriger cette conquête pacifique dont nous retirons l'entier profit, de substituer l'élément Annamite à l'élément Khmer [...] nous serons en effet les maîtres incontestés du Cambodge lorsque nos sujets indochinois formeront le tiers de la population".*

De nombreuses mesures furent prises, destinées à accorder aux Annamites tous les privilèges dus aux citoyens français (il s'agit très précisément des Cochinchinois, administrés directement par la France). Cette pénétration à la suite du colonisateur joue un rôle fondamental, tant par son caractère que par ses formes, qui pouvaient facilement donner argument à une hostilité politique déjà existante.

Par la suite, d'autres motifs bien plus importants devaient s'ajouter à ceux-là. Si jusque vers 1891 environ l'administration française tente d'utiliser l'administration cambodgienne, par la suite, la prise en main du budget et l'établissement de la liste civile, la création de l'Union Indochinoise, s'accompagnent d'une implantation plus profonde des Français. Pour de multiples raisons (58), ceux-ci utilisent du personnel annamite : à côté de l'administration cambodgienne, dont le rôle symbolique et politique n'est d'ailleurs pas négligeable, se constitue une administration fonctionnelle où le personnel annamite joue le rôle principal, rejetant les Cambodgiens vers les postes subalternes, ou vers des fonctions non décisionnelles comme celles d'interprète (59). Si au niveau de la grande masse de la population on ne trouve pas d'exemples de tensions entre ethnies, il n'en est pas de même au niveau des couches dirigeantes : on en trouve une illustration intéressante dans le fonctionnement de l'école franco-cambodgienne. Cette école, dirigée par des maîtres français recrutait une minorité d'élèves dans les couches les plus riches de Phnom Penh. Elle était fréquentée par une majorité de Chinois et de Vietnamiens, les mandarins cambodgiens n'envoyant pas tous leurs enfants dans cette école. Les causes de cette abstention apparurent clairement lors d'une bagarre qui éclata entre fils de mandarins : une partie des enfants accusait l'autre de fréquenter l'école, et ainsi de cohabiter avec des Chinois et des Vietnamiens. L'administration française résoudra le problème en rejetant les Vietnamiens et les Chinois vers les écoles privées. La fréquentation khmère augmentera alors substantiellement (60)

Enfin, une autre raison, et non des moindres, de l'hostilité de l'institution royale et du mandarinat cambodgiens réside dans la forte indépendance de la minorité annamite vis-à-vis de l'administration. L'existence de villages créant leur propre structure interne, disposant de

leurs notables pour les fonctions administratives essentielles et la proximité de l'Etat annamite expliquent cette autonomie institutionnelle. On en voit bien l'importance dans la très forte sous-évaluation du nombre des inscrits (cf. supra.), qui réduit l'effectif des personnes taxées à un chiffre si faible que l'impôt sur les Annamites est affermé avec la capitation des Chinois pour réduire les frais de collecte. Les moyens habituels de gestion échouent sur les Annamites : la taxation des collectivités, système de l'Annam, nécessite un pouvoir de coercition vis-à-vis du groupe, alors que celui-ci reste lié à un Etat proche et puissant. Le système des congrégations, pour la même raison, aurait été plus dangereux que le non-contrôle en permettant le développement d'une force politique homogène active, là où il n'y avait que des noyaux résistants, mais passifs. Même lorsque les Français prendront en main l'administration, alors que la Cochinchine est une colonie et l'Annam un Protectorat, ils auront beaucoup de peine à contrôler la population flottante (61).

Les indications données ci-dessus peuvent être amplement confirmées et je pense que ceux qui chercheront dans cette direction trouveront des matériaux qui n'ont jamais été utilisés faute d'une problématique correcte. Le cas des Vietnamiens montre que les relations interethniques sont conditionnées par les problèmes de la re-production (62) des couches dominantes au sein de la formation pluri-ethnique (63). Plus précisément, les relations inter-ethniques sont le résultat des relations entre couches dominantes et ne laissent apparaître qu'épisodiquement les signes d'existence de couches dominées. Cela tient au caractère embryonnaire de certaines classes sociales : si les classes dominantes sont seules à former assez tôt, à travers leur prise de pouvoir, puis à travers l'exercice de leur domination politique, culturelle et économique, une pratique de classe ayant un minimum de cohérence (64), il n'en est pas de même pour les classes dominées. C'est ce que je me propose d'étudier plus en détail en utilisant l'exemple de l'esclavage.

III - LE PROBLEME DES CLASSES : L'EXEMPLE DE L'ESCLAVAGF.

Sous le vocable unique d'esclavage, au Cambodge, se trouvent des phénomènes très différents, à l'image des rapports sociaux qui en sont à l'origine.

1 - L'esclavage public : les « montagnards »

Bien que jouissant d'une indépendance théorique, les montagnards sont souvent purement et simplement assimilés aux *"pols"* (65), c'est-à-dire aux esclaves d'Etat issus de l'exercice de la loi ou prisonniers de guerre ; pourtant, leur situation est au départ très différente.

a - Les conditions de vie des "montagnards" : à travers la diversité des conditions économiques et sociales, on peut retenir certains éléments généraux caractéristiques.

- L'habitat, situé dans les régions élevées occupées par la forêt dense.
- L'économie, reposant sur une agriculture sur brûlis, qui fournit un peu de riz et de mais, mais qui est le plus souvent insuffisante. D'où l'importance de la chasse et de la cueillette pour l'obtention d'un surplus direct ou échangeable.
- L'organisation sociale : les conditions d'existence difficiles expliquent la concentration de l'habitat en villages, qui contribue à la création d'une vie collective s'étendant parfois jusqu'à l'organisation de la production ou à la répartition des produits ou du surplus.

b - Les relations avec la société cambodgienne.

- Les villages ne sont pas autarciques. Si l'économie locale fournit l'essentiel de l'alimentation, elle ne permet pas toujours de satisfaire tous les besoins sociaux. Du seul point de vue alimentaire, ces tribus souffrent de déficits qualitatifs, principalement le manque de sel, et souvent de riz ou de poisson. En plus de tous ces produits de base, tous les auteurs mentionnent des produits "facilement négociables" tels que le fil de laiton et la noix d'arec. Ce flux d'importation a bien sûr une contrepartie qui est l'exportation de produits de la forêt. Les difficultés d'accès et les conditions générales du commerce (66) sur ces produits expliquent qu'il se soit fait une sorte de sélection des produits les plus chers et les moins encombrants qui permettent de plus des spéculations très avantageuses.

Ces relations sont très importantes pour l'établissement d'un contrôle politique par la royauté cambodgienne. En cas d'insuffisance, les techniques militaires utilisables par les Khmers sont assez efficaces, malgré des conditions d'exercice défavorables, que ce soit l'investissement des villages pendant que les guerriers sont en forêt, ou dans les cas plus graves, le blocus (67). La "victoire", bien souvent sans combat, des envahisseurs se résout par un tribut payé en nature et surtout en hommes.

Le monopole des prélèvements appartient à l'institution royale et bénéficie de la protection de toute une série de schémas idéologiques, dont le principal alimente la séparation entre Cambodgiens et montagnards à travers une double représentation du monde :

- pour les Cambodgiens (68), la forêt dense est un lieu répulsif plein de dangers - dont le paludisme bien réel - attribués à des génies très puissants. Seuls le Roi et les mandarins peuvent organiser des expéditions assez puissantes militairement, et surtout suffisamment protégées par des cérémonies adéquates pour se rendre dans les montagnes.
- pour le montagnard, la "plaine" est un lieu hostile, où il est isolé de sa collectivité et où il peut être traqué et mis en esclavage.

c - Cette coupure idéologique a des effets au niveau des échanges économiques où elle annihile toute tentative de création d'un réseau de troc avec l'agriculture cambodgienne, qui aurait pu diminuer l'emprise des couches dirigeantes cambodgiennes. Le seul frein à cette main mise est l'existence d'une bourgeoisie commerciale, principalement chinoise, qui bénéficie de la protection royale. L'antagonisme est moins important qu'on pourrait croire au premier abord, car en fait, les commerçants chinois s'avèrent plus complémentaires que concurrents en cherchant davantage des produits que des hommes. Dans le domaine des échanges commerciaux, le Roi qui était leur principal concurrent préfère rapidement les utiliser comme intermédiaires, car leurs relations leur permettent de maîtriser mieux un marché largement dominé par les importations chinoises (Chine continentale ou "extérieure" avec Singapour) qui utilisent en quantités importantes des produits forestiers dans la pharmacopée de luxe.

2 - L'esclavage public : prisonniers de guerre et condamnés

La source primitive du recrutement était sans doute la guerre et secondairement l'exercice de la justice. Dans l'un comme dans l'autre cas, il s'agit de privilèges de l'institution royale issus de ses pouvoirs idéologiques et politiques. Au XIXe siècle, les médiocres succès guerriers du Roi du Cambodge ont tari la première source de recrutement (69) ; quant à la

seconde, elle n'est pas susceptible d'une extension indéfinie. D'où le rôle essentiel de la règle de l'hérédité de la condition d'esclave, qui assure à elle seule la reproduction des agents-esclaves (70).

3 - L'esclavage public : le prélèvement du surtravail

Il existe deux formes de prélèvements de surtravail sur les esclaves.

a - Le prélèvement direct par le biais de la corvée : pendant trois mois les esclaves exercent des fonctions spécialisées telles que service de Cour, surveillance et dressage des éléphants, garde du Roi, artisanat. Dans le cadre de ce service, ils sont placés sous les ordres des nombreux mandarins responsables. D'autres sont attribués aux apanagistes et hauts mandarins pour leur usage personnel (71) et souvent affectés à des tâches agricoles. Tant qu'elle demeure capitale, Oudong est ainsi entourée de terres cultivées par des esclaves (il y avait aussi des esclaves privés) fournissant aux dignitaires et à leur suite leur alimentation (72). Après le départ du Roi et de la Cour pour Phnom-Penh, cette activité continue au seul profit de la Reine Mère.

b - Le prélèvement en nature touche les activités productives organisées ou contrôlées par le Roi, qu'elles soient le fait des montagnards ou des esclaves proprement dits : cardamome, fer, nattes, gomme-gutte et gomme-laque, salpêtre, etc. (73). La seule différence entre montagnards et esclaves semble être que les premiers ont à faire un versement forfaitaire pour l'ensemble de la tribu, alors que les seconds, davantage contrôlés, sont imposés sur une base individuelle.

c - Les conditions de ces deux catégories d'esclaves sont donc relativement proches, au niveau des conditions de travail et de prélèvement, et différent sensiblement de celle des esclaves de l'Antiquité occidentale.

Qu'il fournisse du travail ou un tribut, l'esclave est intégré dans une organisation collective très largement autonome. Si le corvéable en est séparé pendant 3 mois, le tributaire, lui, y réside en permanence. La collectivité, le village, est organisée en fonction du besoin/principe d'autosubsistance et dispose de terres pour ses cultures.

La différence essentielle vis-à-vis des hommes libres, qui eux aussi doivent 90 jours de corvée, tient au fait qu'il est plus facile d'imposer le service aux esclaves, qui sont de plus soumis à une législation plus rigoureuse, qui restreint notamment leur mobilité.

Le surtravail direct - la corvée - n'est jamais affecté à des emplois " productifs", ou seulement dans le cadre d'activités de prestige (artisanat).

Le maintien pour les esclaves du principe d'autosubsistance qui cloisonne la société cambodgienne est la principale originalité du système : l'étroite dépendance de statut des esclaves le rend en effet inutile, puisqu'il est possible d'intervenir directement sur les conditions d'existence et de travail. Au contraire, Sa subsistance est une entrave au développement d'une division du travail permanente. Au lieu de cela, il n'existe qu'une spécialisation dans une activité pendant une partie de l'année seulement.

Dans la mesure où le statut d'esclave public est peu susceptible de modification, le rachat devient très secondaire, et donc l'objet sur lequel il porte, c'est-à-dire, la *personne* de l'esclave. Ceci accroît le rôle de la collectivité locale, d'autant plus que le maintien du principe d'autosubsistance va déjà dans ce sens : Leclère insiste sur les règles observées pour la levée des hommes, qui la répartissent dans le temps sur de nombreux villages afin de ne pas déséquilibrer l'économie villageoise par une ponction trop forte de main-d'oeuvre.

La collectivité de base est ainsi renforcée (montagnards), voire créée de toutes pièces (prisonniers de guerre) et le rapport de type esclavagiste tend davantage vers un rapport de domination "externe" engendrant un processus de traite (74).

4 - L'esclavage privé

a - Sa source légale est la saisie des personnes des débiteurs insolvables. Ses principaux bénéficiaires sont donc les gens riches, et en particulier les notables et mandarins qui font le plus volontiers usage de leur droit : leur richesse, et surtout leur puissance se mesure au nombre de leurs dépendants, qu'ils soient productifs ou non. Or, en principe, seul l'exercice d'une fonction publique permet de disposer d'esclaves d'Etat (75) ; en cas de disgrâce toujours possible (76), le mandarin se retrouve dans la situation d'un homme libre ordinaire, qui ne peut compter que sur le travail de sa famille.

L'attribution par le pouvoir central "d'esclaves de fonction" est un signe évident de forte centralisation des pouvoirs entre les mains du Roi ; l'esclavage privé, au contraire, apparaît comme un contrepoids, dans la mesure où il a une source autonome de recrutement. La dette, son auto-accroissement par le biais des intérêts usuraires accumulés, puis sa perpétuation (77) et enfin sa transmission quasi héréditaire, jouent efficacement ce rôle. Dans cette perspective, on comprend mieux la place de l'esclave pour dettes : il peut se racheter et surtout se faire racheter, car il apparaît comme un "capital" ; mais il n'est pas nécessairement productif, car il n'est pas fondamentalement un moyen de production, mais tout aussi bien un objet de consommation. L'esclavage privé n'est jamais la source de la richesse, mais seulement l'indice de la place dans la hiérarchie sociale, alors que dans l'esclavage de l'Antiquité, la fonction productive était fondamentale.

b - Le fonctionnement de l'institution, et en particulier le recrutement, ne devait pas être sans problème, et il faut interpréter l'endettement des enfants d'esclaves à la naissance comme un moyen de pallier la faiblesse des possibilités de son extension, ou encore comme le signe du coût relativement élevé des esclaves, dû principalement à leur faible productivité (78) : prendre un esclave, c'est renoncer au remboursement d'une certaine dette et surtout réduire à un capital une rente perpétuelle prélevée sur un propriétaire nominal du sol (79). Pis encore, si le créancier réalise entièrement les biens de l'esclave, celui-ci devient un esclave d'Etat (80).

Analysé comme instrument de la couche mandarinale, inséré dans un contexte économique particulier - abondance et donc faible valeur de la terre, possibilité d'échapper à l'esclavage dans un cadre politique favorable à cause du contrôle qu'exerce le pouvoir central sur une institution dangereuse pour lui (81), l'esclavage privé apparaît sous un jour nouveau ; en particulier, son évolution, dont l'amélioration relative de la condition des esclaves (82),

apparaît comme le résultat de ses contradictions et non d'une quelconque intervention de la religion bouddhique (83).

c – L'esclavage privé qui touche les montagnards est certainement un moyen d'atténuer certaines de ces contradictions, dont la difficulté de recruter. Deux systèmes permettaient d'obtenir des montagnards : le raid militaire (cf. p. 74), qui investit un village et permet le prélèvement direct des esclaves ; mais également il s'était créé un circuit de "traite" face à l'existence d'une demande, alimenté par les conflits entre les villages ou tribus. Il semble bien que dans le cas du Cambodge (84), ce circuit de traite a joué le rôle principal (85). Cette source d'esclaves est loin d'être inépuisable ; au contraire ses limites sont assez rapidement atteintes :

- Les tribus les plus proches, donc les plus vulnérables, sont sous le contrôle du Roi et donc protégées de la chasse à l'homme.
- Les montagnards sont peu nombreux et surtout leur démographie est stationnaire, en grande partie à cause de leur habitat en milieu impaludé.
- Le montagnard, coupé de ses conditions climatiques et sociales "dépérit", meurt ou s'enfuit. Ces limitations expliquent largement que le prélèvement des montagnards soit toléré par le pouvoir royal, à qui il permet dans une certaine mesure d'étendre son contrôle sur des tribus non soumises directement.

Que ce soit directement au sein de l'esclavage public ou potentiellement par l'esclavage privé, les montagnards sont soumis à des rapports nés des nécessités et des objectifs des classes dominantes cambodgiennes, rapports qui conditionnent largement les relations inter-ethniques.

5 - Le problème des classes

a – Existence des classes ? W. Vollmann propose une séparation en deux classes, une classe dominante et une classe dominée.

La classe dominante comprendrait : le Roi et la famille royale, les mandarins, les dirigeants des divers ethnies (dont les gros commerçants),

La classe dominée regrouperait le reste de la population, c'est-à-dire un ensemble composite rassemblant par exemple les montagnards, les hommes libres et les étrangers n'appartenant pas à la classe dominante.

Cette division résulte d'une observation purement empirique : comme telle, elle n'est pas dépourvue d'exactitude, mais elle demeure descriptive et non compréhensive ou explicative, et peut donc éluder des questions dont la réponse est cependant indispensable à tout approfondissement.

Peut-on dire que la société cambodgienne est une société de classes ? Pour situer le problème je relèverai deux exemples dans la littérature contemporaine

- Pour Godelier (86), l'évolution historique des sociétés humaines est dominée par la formation progressive des classes sociales, puis par la lutte des classes (87) ; ainsi les sociétés apparentées au mode de production asiatique sont désignées par Godelier comme faisant

transition entre les sociétés sans classes, régies principalement par les rapports familiaux, et les sociétés de classes.

- Pour P.P. Rey (88), il existe au sein de sociétés africaines n'ayant pas atteint le même degré de centralisation que la société cambodgienne - et où les rapports familiaux semblent décisifs puisqu'il propose le terme de mode de production lignager (89) - des classes identifiables clairement.

On pourrait reprocher à la comparaison/opposition faite ci-dessus son caractère artificiel puisque les deux auteurs ne se situent pas à un même niveau Godelier présente une théorie séduisante, mais éloignée du réel. Rey applique de façon assez mécanique sur une situation concrète un schéma du genre : il existe une exploitation, donc une classe dominante et une classe dominée (90).

En fait, c'est volontairement que j'ai choisi de rassembler ces deux exemples, car il me semble que leur différence, de niveau, de conclusions, repose sur la même difficulté/ impossibilité : il existe un écart important entre la puissance compréhensive de la théorie, qui reste faible, et les nécessités d'une analyse de situations concrètes très diverses exigeant la mise en oeuvre de concepts démultipliés et/ou affinés (91).

Pour éviter de tomber dans le même travers, il faut pouvoir utiliser une approche dont les outils théoriques sont suffisamment élaborés pour être utilisables sur un cas historique où l'information est nécessairement restreinte (92). En premier lieu, il est indispensable d'éclaircir le sens du concept de classe qui est la base même de l'étude. Je ne présente ici que des lignes directrices adaptées de la récente synthèse publiée par Nicos Poulantzas (93).

- "L'économique" ne suffit nullement à définir les classes sociales, même s'il joue le rôle fondamental ("déterminant").

- Il n'y a pas de classes sans lutte de classes : les classes n'existent que dans et par la lutte.

- Le terme de lutte de classes est trop marqué idéologiquement par son contexte capitaliste pour être facilement adaptable à d'autres conditions historiques. En effet, si dans le capitalisme la lutte des classes apparaît clairement sous la forme directe de l'opposition d'une classe à une autre, il n'en est pas toujours ainsi. On peut même dire que cette lisibilité de la lutte des classes est le résultat de conditions spécifiques au capitalisme : socialisation de la production, transformation de la force de travail en marchandise, séparation du producteur de ses moyens de production. Dans la plupart des cas historiques, on peut cependant identifier des "pratiques de classes" qui sont des luttes effectives.

- Ces pratiques politiques et idéologiques de classes peuvent être caractérisées comme représentant "l'effet de la détermination de la structure" (le mode de production) sur les conditions d'existence de la classe. Le concept de "pratiques" revêt ainsi un sens extensif, puisqu'il désigne aussi bien des actions effectives que des attitudes (94). On ne désignera par pratiques de classe que des pratiques ayant des "effets pertinents" sur le fonctionnement de la société.

Ces "effets pertinents" ne sont pas nécessairement suffisants pour aboutir à une transformation de la société, même s'ils se manifestent sous la forme de contradictions au sein du mode de production dominant. Pour qu'il y ait transformation sociale, il faut qu'il existe des forces sociales ayant une efficacité dans et sur la conjoncture (état spécifique des relations

et contradictions au sein du mode de production dominant et de la formation sociale). Les classes sociales ne peuvent devenir des forces sociales que si leurs pratiques sont dirigées par une conscience autonome de classe, dans le cadre d'une stratégie de classe. Dans le cas du mode de production asiatique, et plus généralement des sociétés précapitalistes, les couches dominées et exploitées de la paysannerie (95) n'arrivent pas à s'organiser en force sociale. La conséquence essentielle de cette impossibilité/incapacité est qu'elles sont dépossédées des "effets" de certaines de leurs pratiques par des classes sociales pleinement constituées,

b - Si cette mise au point est nécessaire pour échapper au piège de l'opposition position/conscience de classe, qui suppose, comme le souligne Poulantzas, qu'il peut exister des classes en dehors de toute pratique, elle ne peut avoir d'efficacité qu'en liaison avec un modèle théorique qui dépasse le stade de l'opposition classique exploiteur/exploité et/ou dominant/dominé, qui résout en une agrégation simple la synthèse des diverses classes sociales et empêche de formuler la question pourtant essentielle comment les contradictions entre classes et au sein des classes peuvent-elles empêcher la création d'une conscience et de pratiques de classes communes.

Pour avancer dans cette direction, il faut abandonner la vision d'une société cambodgienne homogène et l'analyser comme une formation sociale, c'est-à-dire comme une combinaison, ou articulation, spécifique de plusieurs modes de productions, dont l'un joue le rôle dominant.

Dans le cas de la formation sociale cambodgienne du XIXe siècle, je poserai à titre d'hypothèse de travail, faute de pouvoir argumenter ici plus longuement dans ce sens, que le rôle dominant est joué par un mode de production à caractère asiatique. Comme de nombreux auteurs parlent de société féodale pour désigner la société précoloniale, je me contenterai de mentionner quelques éléments qui me font repousser cette appellation, qui attribuée trop hâtivement, a contribué à biaiser les analyses, et les observations, nuisant par là à la bonne compréhension d'éléments tels que le mandarinat ou la royauté.

C'est l'institution du patronat (96) qui a le plus contribué à cet obscurcissement idéologique en effet, on retrouve dans le patronat deux des caractères propres au féodalisme l'existence de rapports personnels entre clients et patrons et de pouvoir détenus par d'autres personnes que le Roi. Ces deux caractéristiques sont tout à fait insuffisantes pour définir un mode de production féodal.

- Il n'y a pas de lien entre personnalité et territorialité, ce qui suffit à restreindre substantiellement le pouvoir des "patrons" (97).
- Les clients n'ont qu'un lien de dépendance ténu et surtout temporaire vis-à-vis de leur patron, puisque les listes sont révisées tous les 3 ans.
- Enfin, le fonctionnement de l'institution montre que les patrons choisis sont toujours des fonctionnaires, le plus souvent de haut rang : comme le choix du patron était fonction des services qu'il pouvait rendre, principalement dans le cadre des rapports avec l'administration, la cessation de fonction entraînait sans doute rapidement la dissolution de la clientèle qui n'était plus efficacement protégée.

La clientèle apparaît ainsi bien moins comme une institution de base pour un pouvoir féodal, que comme un pouvoir complémentaire concédé dans et pour, l'exercice d'une fonction publique (98).

De la même façon, on peut montrer que les autorités locales, que ce soient les chefs d'apanage ou les gouverneurs, ne sont pas intégrées à des relations de type féodal : la révocabilité des fonctions est largement effective sous Ang Duong et Norodom ; le fonctionnaire n'est en aucun cas investi du droit royal sur le sol ; le serment qu'il prête est assez différent de l'hommage vassalique, qui suppose un certain choix de la part du vassal, puisqu'il s'agit d'une obligation qu'il faut remplir deux fois par an sous peine de sanction.

Enfin, il n'existe pas de base économique pour un mode de production féodal : on ne trouve nulle part le système de la seigneurie et de la tenure. Derrière le principe de la propriété juridique et symbolique du sol par le Roi, fonctionnent effectivement des règles coutumières assez libérales d'accès au sol (99). Il n'y a pas de "pyramide" des droits sur le sol et les hommes, mais pouvoir unique et direct reliant le Roi aux hommes libres. Ce lien est symbolisé par la possibilité offerte à tous (100) de demander audience au Roi en son palais (101). Il n'existe enfin aucun pouvoir de même nature que le pouvoir royal, car la délégation faite au mandarin est assise sur la seule fonction concédée par le Roi, qui est le seul détenteur d'un pouvoir dont l'essence est essentiellement magique et symbolique, même s'il repose sur une réalité tout à fait tangible qui est l'existence d'une classe dominante laquelle tire son pouvoir de son homogénéité face à la dispersion des classes dominées. C'est pour défendre ces intérêts collectifs qu'il dispose d'un pouvoir magique et symbolique qui n'a pas d'équivalent. Il est très significatif à cet égard que les révoltes contre le Roi (102) n'aient pu se développer que dans le cas où leurs chefs pouvaient se prévaloir d'un pouvoir magique susceptible de s'opposer/substituer à celui détenu par le Roi. Ainsi seul le Roi est clairement situé vis-à-vis de la religion bouddhique dont il est le protecteur. Les mandarins, eux, sont contraints de revêtir l'habit de bonze pour établir une liaison avec l'idéologie dominante (103).

Si le mode de production dominant n'a guère les caractéristiques du mode de production féodal, il n'en est pas pour autant aisé d'établir qu'il s'agit d'un mode de production asiatique : on ne trouve pas trace dans le Cambodge du XIXe siècle des grands travaux qui demeurent pour la majorité des marxistes orthodoxes la caractéristique du mode de production asiatique. Disons pour situer les idées que cette interprétation va tout à fait dans le sens de la tradition économiste, qui pose une liaison mécanique entre organisation de grands travaux, organisation de la production et centralisation des pouvoirs politiques et idéologiques avec formation d'un véritable appareil d'Etat. En l'état de notre connaissance, l'établissement d'une telle causalité semble poser beaucoup de problèmes. A titre d'illustration, l'histoire ancienne du Cambodge montre comment Angkor est l'aboutissement d'un processus de développement économique fondé sur l'agriculture irriguée, qui ne doit son ampleur qu'à un puissant processus de centralisation politique et idéologique (104) ; l'exemple angkorien montre, si besoin en est, l'étroite imbrication des niveaux politiques, idéologiques et économiques, dont la séparation et l'autonomie relative sont le résultat du développement du capitalisme.

En fait la société cambodgienne du XIXe siècle se rapproche par certains aspects de formations sociales africaines, où de la même façon, un haut degré de centralisation du pouvoir existe, sans que lut corresponde une base économique significative, et cependant sans que la coercition généralisée soit la règle essentielle du fonctionnement de l'ensemble. Dans le cas du Cambodge nous trouvons de nombreuses caractéristiques des sociétés "asiatiques".

Tout d'abord, bien sûr, la centralisation du pouvoir : il existe un appareil d'État pleinement constitué, qui administre, fabrique et utilise des lois. Au sein de l'administration publique, des inspecteurs et envoyés royaux s'assurent que les instructions du centre sont respectées.

A la base de l'édifice on trouve des unités économiques et sociales fonctionnant largement en auto-subsistance. Si le village cambodgien ne ne frappe pas par la concentration de l'habitat, ni par le développement de relations économiques collectives en son sein (105), il n'en a pas moins une forte unité idéologique symbolisée/confortée par la pagode, et attestée par le développement « sur place » de l'économie villageoise.

On peut aussi ajouter les divers phénomènes de centralité provoqués par le pouvoir royal, dont l'existence de la Cour et de formes spécifiques d'urbanisation. Au XIXe siècle, Oudong est une ville purement royale dont la population tombe de 12 000 à 4 000 habitants lorsque le Roi s'installe à Phnom-Penh, ceci bien que la Reine Mère et une suite nombreuse continuent d'y résider (106). Enfin la puissante nécessité de la monarchie pour la totalité de la population apparaît à chaque instant dans l'histoire cambodgienne contemporaine depuis les révoltes de Pau Kombo, de Si Votha, jusqu'aux manifestations de masse de 1916, et avec de nombreuses nuances jusqu'aux soulèvements paysans qui ont suivi immédiatement le coup d'Etat de 1970.

La marque du caractère asiatique du mode de production se retrouve imprimée sur un mode de production dominé comme le mode de production marchand. Ce dernier ne pénètre que tardivement l'agriculture proprement cambodgienne faute de "places", comme nous l'avons vu plus haut, mais aussi par la suite faute "d'agents" khmers, la grande masse de la population en étant détournée par une idéologie dévalorisante. Alors qu'au sein du féodalisme la multiplicité et les contradictions des pouvoirs locaux laissaient des possibilités pour le développement du capitalisme marchand comme force autonome, dans le cas du Cambodge, il y a domination du pouvoir sur l'échange marchand :

- le commerce et l'artisanat urbain et plus encore les fermes des impôts sont étroitement liés à l'existence même du mode de production dominant (cf. l'exemple d'Oudong cité plus haut) ;
- l'un des résultats de cette domination est le freinage considérable du développement du capitalisme marchand, qui, limité à l'échange et à la traite, ne peut se transformer en un véritable mode de production capitaliste prenant en mains les conditions de la production.

c - L'articulation des modes de production : l'exemple du mode de production esclavagiste.

Les indications données plus haut montrent le rôle secondaire de l'esclavage privé qui ne dépasse guère le niveau d'une institution « dérivée » des conditions de fonctionnement du

mode de production dominant. Par contre, l'esclavage public est largement autonome politiquement, idéologiquement et économiquement par rapport à la relation essentielle Roi/hommes libres, Cette large autonomie permet de le considérer comme un mode de production spécifique.

J'ai examiné les caractéristiques particulières de l'esclavage au Cambodge : si l'individualité de l'esclave tend à disparaître et si l'intervention de la hiérarchie dans l'organisation du travail demeure restreinte, ce qui rapproche l'esclave cambodgien du serf occidental, il n'en demeure pas moins que le droit exercé par le Roi demeure un droit portant sur la personne.

Il reste à expliquer comment le mode de production esclavagiste a pris cette forme spécifique par l'effet de l'ensemble des déterminations de la formation sociale et plus précisément par les conséquences de la domination exercée sur lui par un autre mode de production.

Descriptivement, j'ai noté plus haut l'analogie des situations faites aux prisonniers de guerre et aux montagnards. Parce qu'ils assumaient pour une large part des fonctions identiques à celles des montagnards et parce qu'ils étaient régis par le principe d'auto-subsistance caractéristique du mode de production dominant, il semble bien que les esclaves prisonniers de guerre aient vu leurs relations avec la hiérarchie se rapprocher du modèle tributaire imposé aux montagnards.

Ceci prend tout son sens si l'on analyse l'étroite dépendance du fonctionnement du mode de production esclavagiste vis-à-vis du mode de production dominant, dépendance qui apparaît tout particulièrement au niveau des fonctions remplies par le mode de production esclavagiste, et de l'effet de leur exercice sur la formation sociale.

Si l'esclavage privé trouve tout son sens au niveau de la reproduction de la couche mandarinale et dans le cadre des conflits entre cette même couche et l'institution royale, l'esclavage public tire son importance des fonctions qu'il accomplit au profit de cette dernière.

Sous son aspect directement économique, le mode de production esclavagiste fournit au Roi une source non négligeable de surtravail. Une partie de ce surtravail, par le biais de la traite des produits, permet d'alimenter le commerce d'importation nécessaire à une consommation ostentatoire. Dans certains cas, le Roi dégage partiellement les esclaves de leur obligation d'auto-subsistance en leur fournissant du riz, qui est ainsi échangé contre des précieux produits de la forêt. Il y a alors une transformation complète de la forme du surplus économique, à travers un prélèvement fiscal et un échange inégal, qui permet de passer d'un prélèvement en nature difficilement négociable à un surplus qu'il est possible de troquer sur les marchés extérieurs et qui est donc directement transformable en importations.

Une autre partie du surtravail est utilisée directement comme élément de prestige pour le pouvoir royal. Le prestige que ce dernier en retire est d'autant plus facilement "valorisé" qu'il n'apparaît pas comme issu des rapports de production dominants et prélevé sur la société cambodgienne ; au contraire, il semble le résultat de l'exercice des pouvoirs magiques dont

est investie la personne du Roi et qui lui permettent d'imposer des devoirs à des éléments "étrangers" à la société cambodgienne. Si l'on étudie de plus près ces pouvoirs, ils se révèlent bien peu magiques puisqu'ils naissent très précisément de la conjonction de deux facteurs :

- le rapport de domination bien réel d'un mode de production sur un autre ;
- l'investissement nécessaire de ce rapport en la personne du Roi, puisque celui-ci se trouve, par l'effet de séparation né de l'idéologie dominante, le médiateur obligé des relations entre les deux modes de production. Les deux aspects, idéologique et économique, de l'esclavage apparaissent ainsi étroitement liés, se supportant l'un l'autre, et contribuent donc à la reproduction des rapports du mode de production dominant comme du mode de production esclavagiste (107).

Il serait cependant tout à fait inexact d'attribuer au mode de production esclavagiste le rôle principal dans la reproduction du mode de production dominant (108), ce qui reviendrait presque à en faire lui-même le mode de production dominant. Au contraire, tous les éléments rassemblés ci-dessus montrent qu'il est dominé et conditionné par l'existence du mode de production dominant et l'évolution de ses contradictions. Le refus de la suppression de l'esclavage a été l'un des motifs de l'insurrection de 1884. Cette résistance n'est nullement contradictoire avec l'indifférence vis-à-vis des actes identiques plus tardifs de 1897 : entre temps, le pouvoir royal a été renforcé à l'intérieur (répression des révoltes), les mandarins cambodgiens les plus influents ont été insérés dans les nouveaux réseaux de différenciation sociale de l'administration cambodgienne. Ainsi privé de son rôle social essentiel, par ailleurs dépassé par le développement d'autres sources de la richesse, l'esclavage n'a plus de défenseur (109).

IV - CONCLUSION

Au terme de cette analyse exploratoire, il est possible de résumer brièvement quelques-uns de ses apports dans la perspective d'une utilisation synthétique des analyses en termes de classes et de relations inter-ethniques.

Les principales difficultés auxquelles se heurte l'analyse en termes de relations inter-ethniques sont

- l'existence de déterminations plus profondes non élucidées, notamment au niveau de la division de la société en classes ;
- si les relations inter-ethniques permettent sans aucun doute d'expliquer de nombreux faits concrets puisqu'elles traduisent une partie de la vision que la société se fait d'elle-même, leur analyse ne permet pas de distinguer clairement les rapports réels des rapports idéologiques qui les (r.i.e) constituent et risque donc de rester empirique. C'est le cas de l'étude, par ailleurs fort intéressante, de W.E. Willmott (The Chinese in Cambodia op. cit.), qui attribue à une sorte de nécessité de fonctionnement des sociétés "plurales" (110) le racisme vis-à-vis de certaines minorités et explique ainsi à la fois le racisme anti-vietnamien (admis sans discussion) et l'absence de racisme anti-chinois (Les manifestations anti-chinoises (111) qui ont eu lieu peu avant la chute du régime Lon Nol ont montré quelle était la véritable nature - politique - du racisme).

Si l'analyse des relations inter-ethniques se trouve ainsi conditionnée dans ses progrès par l'analyse des classes, les difficultés considérables de cette dernière ne permettent pas d'envisager dans l'immédiat une synthèse.

L'influence du bouddhisme et sa prégnance en tant qu'idéologie dominante donnent aux relations sociales un caractère très particulier en jouant un rôle d'amortisseur non négligeable. Si l'existence des ethnies interfère dans le champ des rapports de classes, il en est de même de l'existence d'une institution bouddhique, régie par des règles propres et placée au plus haut niveau de la hiérarchie sociale.

Enfin, si je souscris tout à fait à cette proposition de W. Vollmann concernant les ethnies non-khmères *"nous trouvons leurs représentants à tous les échelons de la hiérarchie sociale jusqu'aux postes les plus élevés…",* qui montre bien que l'élément fondamental n'est pas la hiérarchie mais la hiérarchie au sein des ethnies encore faut-il pour démontrer et utiliser cette proposition, disposer d'instruments d'analyses et de "données" suffisamment détaillés. Par exemple, si de nombreux éléments nous permettent de montrer l'existence d'une classe dominante parvenant à assurer un minimum de cohésion entre ses diverses couches, et assurant par là sa reproduction, il est difficile par contre de mettre en évidence les "effets pertinents" des pratiques des classes dominées. A cet égard, pour comprendre la "stabilité" de la formation sociale cambodgienne et du mode de production dominant - tant au niveau de l'institution royale que de la religion ou de la vie quotidienne - il est très important de voir *qu'il n'y a pas de luttes de classes proprement dites alors même qu'il existe une classe dominante et des luttes sociales menées par des masses exploitées*. Ces luttes, faute de déboucher sur une union claire des exploités ou seulement des hommes libres qui en forment la grande majorité, ne peuvent pas créer des rapports nouveaux propres à la transformation des rapports sociaux fondamentaux. Elles sont alors récupérées et utilisées dans le cadre des contradictions internes aux couches dominantes et jouent par exemple un rôle essentiel dans les conflits autour du pouvoir royal qui agitent la classe mandarinale.

Phnom-Penh/Vientiane
février-avril 1975

Note bibliographique : toutes les références (citées ou non) utilisées pour la rédaction de cet article sont mentionnées, avec beaucoup d'autres, dans une bibliographie très complète ronéotée par le Centre de documentation et de recherche de la Faculté des lettres de Phnom-Penh en février 1975 R. THOMAS, *Contribution à la bibliographie du Cambodge contemporain XIXe et XXe siècle,* 101 p.

Notes

(1) Par Wolfgang VOLLMANN, ASEMI, IV, 2, 1973, pp. 171-208. ASEMI, VII, 1, 1976.

(2) Nomination de Piquet comme résident, et un peu plus tard De Lanessan comme Gouverneur Général, 1884 est la date d'un acte juridique dont l'application progressive fut faite à partir de 1887.

(3) On peut, avec prudence, utiliser des éléments postérieurs, jusqu'à Doumer (1897), voire même jusqu'en 1920, date charnière pour l'implantation du capitalisme privé au Cambodge. (4) J. MOURA, *Le Royaume du Cambodge*, Paris, Leroux, 1883, 2 tomes.

(5) Fondamental, car en France, l'opposition à la colonisation demeure très forte jusqu'après 1900.

(6) Non péjoratif.

(7) Voir par exemple sur la personnalité de Doudart de Lagrée ; *Doudart de Lagrée au Cambodge et en Indochine* Lettres d'un précurseur, par F. JULIEN, Paris, Challamel, 1886, 221p.

(8) L'expansion est même le résultat des contradictions.

(9) E. AYMONIER, *Le Cambodge* , t. 2, Paris, Leroux, 1900-1904.

(10) Traité de 1867. Il s'agit de territoires ne leur appartenant pas.

(11) Ce n'est pas simple, car il existe une certaine solidarité des colonisateurs ; au-delà des querelles intestines les bienfaits de la colonisation, la nécessité du colonisateur, sont des principes unanimement réaffirmés.

(12) Jacques MIGOZZI, *Cambodge. Faits et problèmes de population*, Paris, C. N, R. S., 1973, 303 p.

(13) Soit plus de 1,2 millions d'habitants pour le Cambodge de 1860, sans Battambang, Siemreap, Tonlé Repou et Melou Prey.

(14) 120 000 d'après Delvert qui utilise Aymonier. cf. *Le paysan cambodgien*, Paris, Mouton, 1961. 688 p., p. 427.

(15) A cette époque, le Tonlé Sap est moins envasé et permet l'évacuation plus facile du riz. Le stung Sangker est le lieu d'un important trafic. Cf. BOULANGIER, *Un hiver au Cambodge*, Tours, Ed. A. Mama, 400 p.

(16) A. BOUINAIS et A. PAULUS, *L'Indochine française contemporaine*, Paris, Challamel, 1885, 2 vol., 583 et 838 p., t. 1, p. 570.

(17) La production de légumes, comme le montrera son expansion ultérieure, est corrélative au développement urbain, et ne saurait donc être un bon indicateur du dynamisme de l'agriculture khmère.

(18) Ce mythe est le pendant rigoureux du thème idéologique de la faiblesse, et contribue, lui aussi,à justifier la colonisation d'un pays qui n'est pas mis en valeur.

(19) E. AYMONIER, *Géographie du Cambodge*, Paris, Leroux, 1876, 70 p.

(20) Il serait absurde de vouloir interpréter les éléments ci-dessus comme tendant à faire du Cambodge un état puissant et de la société cambodgienne un noyau intouchable : je n'ai cherché qu'à "apprécier" de façon plus précise, plus qualitative, un bilan quantitatif qui reste médiocre.

(21) Plus de 7 millions d'habitants en 1970, mais bien avant cette date de multiples contradictions apparaissent, dont certaines montrent les limites de ces techniques et de ces formes d'exploitation.

(22) On ne dispose pas en français d'un équivalent correct des termes cambodgiens "namoeun" et "montrey" qui servent à désigner les dignitaires de l'Etat. Le présent texte permet en contrepoint de saisir un certain nombre d'aspects du fonctionnement de l'institution. Il faudrait en développer d'autres le titre et les privilèges correspondent à l'exercice d'une fonction qui est octroyée et en principe circonscrite par le Roi, et par le Roi seul, cela jusqu'à un très bas niveau de la hiérarchie. Il n'existe aucun concours comme en Chine ou en Annam. Pour obtenir une place et la conserver, il faut user de l'intrigue et dans bien des cas y ajouter des cadeaux substantiels, le but final étant d'influencer le Roi.

(23)Y. HENRY, *Économie agricole de l'Indochine*, Hanoi, Imprimerie d'Extrême-Orient, 1931, 696 p.. Recensement de 1962, repris et analysé dans HU NIM, *Les services publics économiques au Cambodge*, thèse de Doctorat en Droit, Phnom-Penh, 1965, 410 p.

(24) Le sol rural est l'objet de spéculations foncières de la part de certaines couches de la bourgeoisie urbaine en particulier fonctionnaires, membres de la famille royale et dirigeants politiques.

(25) Le problème est bien celui du profit et non celui du développement. L'étude citée de Hu Nim montre très bien la fuite des capitaux privés devant les investissements productifs pour se concentrer sur les investissements spéculatifs.

(26) HOU YUON, *La paysannerie au Cambodge et ses projets de modernisation*, thèse pour le Doctorat en Droit, Paris, 1955, 285 p.

(27) V. PURCELL, *The Chinese in South-East Asia*, [rééd.] Londres, Oxford University Press, 1966, 623 p.

W.E. WILLMOTT, *The Chinese in Cambodia*, University of British Columbia Publication center, Vancouver, 1967, 132 p.; W.E. WILLMOTT, *The potitical structure of the chinese community in Cambodia*, Londres, Athlone Press, 1970, 211 p.; cf. aussi R. POURTIER, "Les Chinois du Cambodge littoral", *Cahiers d 'Outre-Mer, Bordeaux*, n• 93, 1971, pp. 45-72.

(28) W.E. WILLMOTT, "History and sociology of the Chinese in Cambodia prior to the French Protectorate", *Journal of South-East Asian History*, Singapour, mars 1966, po. 15-38.

(29) P. LE FAUCHEUR, Lettres sur le Cambodge, Paris, Challamel, 1872, 60 p.

(30) Aymonier établit ce chiffre pour 1874.

(31) Sur "l'assimilation" cf. infra.

(32) Le *prêk* est une saignée faite dans la rive à mi-hauteur qui permet aux eaux de crue chargées de limon d'envahir les étangs (*beng*) d'arrière-berge et de les fertiliser. Les *prêk* sont faits par l'homme et semblent, pour la plupart, l'avoir été dans 1a période coloniale. Sur tous ces points, cf. A. Delvert.

(33) Ce qui ne veut pas dire bien connu ! En particulier, les indications données ici suggèrent qu'il s'agit d'un personnage dont les modalités d'insertion et les relations avec le milieu environnant ont varié dans le temps en fonction de situations économiques très différentes. A cet égard, le passage contemporain du boutiquier au décortiqueur est significatif.

(34) A l'instar du Roi, les Français ont, tout au long de la colonisation, sacrifié au culte du prestige de la centralité. De Lanessan évoque les coûts "nécessaires" de cette politique passée, et, quoiqu'il en dise ira dans le même sens. Avec Doumer et l'aisance financière, Phnom Penh devient un véritable symbole de "l'oeuvre colonisatrice" au Cambodge.

(35) A. LECLERE, "Rapports du Résident de Sambor 1891-1892", *Archives du Cambodge*. Dossier n° 98 897.

(36) La prolifération de ce petit commerce est due au flux d'immigration qui suivit la seconde guerre mondiale, période qui voit augmenter sensiblement la proportion de Chinois. Cette proportion diminue ensuite, mais la raison en est alors le dynamisme démographique de la population cambodgienne et non une quelconque émigration.

(37) A. LECLERE, *Recherches sur le droit public des Cambodgiens*, Paris, Challamel, 1894, 551 p.

(38) Cela ne veut pas dire que les Français ont permis de nouvelles fraudes, mais seulement qu'ils ont transformé en fraudes des pratiques constantes. Cf. par exemple le rapport du résident de Sambor, *Archives du Cambodge*, carton 14 418 où un gouverneur abuse de ses pouvoirs pour se livrer au commerce du paddy.

(39) La concentration de population chinoise joue bien sûr un grand rôle, mais il serait intéressant de voir les rapports entre ce facteur quantitatif toujours privilégié dans les analyses de comportement ethnique, et des facteurs qualitatifs comme ceux évoqués ci-dessus (rapports sociaux, rapports politiques).

(40) Il n'est pas certain que certaines activités auraient continué sans les rapports esclavagistes. Dans le cas du cardamome, Morizon note que les montagnards ont profité d'une hausse de revenus pour acheter des buffles et cultiver le riz. Cf. R. MORIZON, *La province cambodgienne de Pursat*, Paris, Editions internationales, 1936, 198 p., (p. 87).

(41) Je ne peux détailler ce point. Disons que le pouvoir mandarinal s'applique comme dérivé des pouvoirs politico-idéologiques du Roi et a donc les mêmes difficultés à s'imposer aux minorités ethniques culturellement très différentes.

(42) On voit bien sous Norodom le transfert des impôts vers le système de la ferme. L'impôt sur le paddy, principal impôt touchant les Cambodgiens, reste perçu par l'administration royale.

(43) Battambang et Siemreap, contre la portion, restreinte, de la Cochinchine occupée par les Khmers.

(44) Il faut cependant prendre garde à leur interprétation correcte (cf. infra).

(45) Compte tenu du fait que la période 1870-1920 a vu un flux d'immigration encouragé par le Protectorat.

(46) Frontières de l'époque, 100 000 km2 environ.

(47) Sur les activités des Vietnamiens vers 1930, cf. R. MORIZON, *Monographie du Cambodge*, Hanoï, 1931, 284 p.

(48) Les patrons pêcheurs n'ont pas été touchés par les mesures discriminatoires prises par le régime de Phnom Penh et continuaient d'excercer leur activité, fort bien rémunérée d'ailleurs au début de 1975.

(49) Faute d'informations sérieuses, il m'est impossible de répondre à la question fondamentale : existe-t-il un racisme anti-vietnamien largement diffusé ? Je n'ai trouvé dans le passé comme dans le présent qu'une idéologie qui ne pénètre pas la grande masse de la population surtout rurale. Les exactions racistes qui ont suivi le coup d'Etat de 1970 ont été le fait de minorités, dans le cadre de manipulations telles qu'elles ne sont pas significatives d'un racisme quelconque.

(50) Ce qui est attesté dans ce cas par les limites de sa diffusion et par certains faits concrets constatés (cf. infra), ainsi que par la cohérence explicative de cette approche nouvelle bien supérieure à celle fournie par la "psychologie des peuples" des auteurs coloniaux.

(51) J'utilise les termes intégration et assimilation dans le sens que leur donne P.J. SIMON dans ses "Propositions pour lexique de mots-clés", *ASEMI* 1974, V, 3; J'ai surtout montré l'intégration économique; l'intégration sociale apparaît surtout à l'époque contemporaine cf. par exemple certaines cérémonies mystico-religieuses vietnamiennes parfaitement intégrées dans des cérémonials khmers ou sino-khmers.

(52) R. DELOUSTAL, *La justice dans l'ancien Annam*, Hanoï, 1911, cité par NGUYEN XUAN LINH, *ASEMI*, 1973, IV, 2, p. 166.

(53) Désigne empiriquement une domination issue du mode de fonctionnement et d'organisation du groupe.

(54) Le rôle et l'autonomie très importante de ces généraux n'ont jamais eté etudiés.

(55) J. MOURA, *op. cit.,*t. II, p. 114.

(56) Sur l'attitude des missionnaires face au problème de la conversion des Cambodgiens, cf. les lettres très contradictoires de Mgr. Miche et de l'abbé Barreau aux Archives des Missions Etrangères reprises dans ROLLIN (le Père V.), *Histoire de la Mission du Cambodge 1555-1967*, Phnom Penh, 1968, multigr.

(57) LE MYRE DE VILLERS, *Les institutions civiles de la Cochinchine 1879-81, Recueil de lettres*, Paris, Emile Paul, 1908, 198 p.

(58) Financières et politiques pour ne mentionner que les plus importantes.

(59) Ce qui ne veut pas dire que l'interprète soit un personnage négligeable. Les nombreux signes de mécontentement qui apparaissent dans les rapports de résidents vis-à-vis de leurs interprètes sont le signe que ceux-ci ne se privaient sans doute pas d'utiliser leur privilège relationnel.

(60) Sur ce conflit, cf. les articles de MAGNANT et RUSSIER dans la *Revue Indochinoise,* avril 1913, pp. 407-420 et pp. 454-469.

(61) Bien qu'ils bénéficient de la présence et de l'aide des missionnaires.

(62) Sur ce concept, of. N. POULANTZAS, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspéro, 1975, [2è éd.], 2 tomes, 200 et 196 p., et les articles de H. LEFEBVRE dans *L'homme et la société*, 1971, n• 22, pp. 3-22, n• 23, pp. 3-21.

(63) Un article récent paru dans *ASEMI* ("Les relations inter-ethniques au Cambodge à travers leur traitement dans la presse Phnom Penhoise de langue française" par CH. GOLDBLUM, 1974, V, 3, pp. 25-51) va tout à fait dans ce sens et s'applique à la période contemporaine. Il y aurait cependant beaucoup à dire sur les clivages au sein de la société cambodgienne contemporaine, mais ceci nécessite une étude détaillée de son mode de fonctionnement qui n'est qu'évoquée dans cet article.

(64) Je désigne ici par pratique "cohérente" de classe une pratique caractérisée par le fait que les contradictions au sein de la classe sont secondaires, c'est-à-dire enserrées dans un corps de "règles du jeu" qui ne permet jamais la remise en cause de la classe, mais provoque tout au plus des transformation en son sein.

(65) A. LECLERE et plus récemment M.A. MARTIN (« Les Pears, agriculteurs cueilleurs du Massif des Cardamomes », *Etudes Rurales*, Paris, 1974, pp. 439-448) désignent indifféremment sous le nom de *pols kravanh* les "Pears" qui sont une ethnie vivant en tribu et les esclaves d'Etat prisonniers de guerre et condamnés qui effectuent le même travail de cueillette. Les indications que je donne plus loin montrent qu'il s'agit là d'un amalgame qui, s'il correspond à une même condition, dissimule des différences de statut.

(66) Existence d'un quasi-monopsone (monopole de l'acheteur).

(67) Je n'ai pas trouvé d'exemple de blocus réalisé par les Cambodgiens, mais seulement par les Français. Ce moyen se révéla d'après Baudoin comme très efficace, F. BAUDOIN*, Le Cambodge pendant et après la Grande Guerre, 1924-1926,* Phnom Penh, Société d'Edition Khmère, 3927, 152 p.

(68) Mêmes actuels.

(69) Bien qu'il puisse y avoir des prisonniers de guerre même en cas de défaite, ce qui donne tout son sens à la guerre, qui à travers la lutte des deux royautés, contribue à renforcer les deux institutions royales.

(70) La règle de l'hérédité assure la reproduction quantitative des agents au sein des places. La reproduction des places, c'est-à-dire de l'institution esclavagiste, elle, dépend de l'ensemble des rapports sociaux. Tant qu'il est possible de reproduire les places, il existe en général des moyens de trouver des agents pour les occuper.

(71) Les esclaves sont attachés à la fonction et non à la personne, cf. infra.

(72) La partie de l'impôt du paddy soustraite au Roi constituait une source importante. Le paiement de l'impôt en espèces qui tend à se généraliser après l'installation du Protectorat a dû rendre encore plus indispensable cet esclavage alimentaire, autre motif aux réactions à la suppression de l'esclavage en 1884.

(73) Sur ces activités, cf. la liste plus complète dans A. LECLERE, *Droit public, op. cit.,* p. 105-106.

(74) Cette mutation rapproche les conditions d'esclave et d'homme libre. Il ne faudrait pas cependant surestimer ce rapprochement qui laisse intactes les inégalités économiques et sociales entre ces deux couches sociales. Cet "écart" entre esclaves et hommes libres semble avoir une grande importance et s'imposer de lui-même. Ainsi à la suite des modifications apportées par le Protectorat au système d'imposition, les esclaves se plaindront de voir leur situation se dégrader et émettront comme revendication de suivre l'évolution de la condition des hommes libres. Cf. LECLERE, p. 107.

(75) Et également de dépendants divers par l 'exercice de privilèges publics : par exemple les fonctionnaires pouvaient exempter de la corvée un certain nombre de personnes ; en fait ceux-ci effectuaient bien leur temps de corvée, mais au profit de l'exempteur.

(76) L'arbitraire du Roi s'exerçait d'autant plus facilement que les mandarins étaient purement parasitaires et ne pouvaient guère être protégés par un quelconque mouvement populaire.

(77) La transformation de l'homme libre en esclave n'éteint pas sa dette bien souvent le travail de l'esclave n'est évalué qu'au montant des intérêts qui continuent à courir.

(78) La difficulté de trouver des esclaves améliore évidemment leur position face aux créanciers en jouant sur la concurrence. Cette concurrence, grâce aux droits minimaux de l'esclave -possibilité de trouver un nouveau maître, fixation du prix de l'esclave en fonction de sa dette et non de ses capacités productives ou de l'offre et de la demande - lui permet d'obtenir des avantages, alors que dans les formes traditionnelles de l'esclavage, la concurrence se .traduit seulement par une hausse de prix qui ne profite nullement à l'esclave, (79) J'ai déjà évoqué la disparition très tardive de ce mode de prélèvement du surplus, cf. supra, p. 60.

(80) *Pol comla* dans la terminologie de LECLERE, op. cit., p. 96.

(81) La transformation des esclaves privés en esclaves d'Etat était un moyen facile à mettre en oeuvre.

(82) Cette amélioration est souvent surestimée par les auteurs dont certains ne sont pas loin de penser que cette institution est le seul moyen de trouver de la main-d'oeuvre (avec la corvée). (83) Aucune religion n'a jamais provoqué l'abolition de l'esclavage (une idéologie ne peut rien sur un rapport social). On peut cependant noter que l'institution bouddhique s'appuyant davantage sur la collectivité pour sa subsistance avait de moins en moins besoin de ses esclaves dont la condition sera sensiblement améliorée.

(84) "Les chefs Penongs font un trafic barbare. Sans leur connivence, la traite n'existerait plus." *Archives d'Outre-Mer*, Aix en Provence, 10 169, janvier 1882, Rapport du Résident Supérieur. Ces rapts ne sont mentionnés que dans le sud du Laos et éventuellement dans la région de Stung Treng. C'est pourtant au Laos que les rapports de domination assis sur l'accès au sel sont le mieux établis.

(85) La supériorité militaire des ravisseurs dépendait davantage de la terreur qu'ils inspiraient que de leurs armes ou de leurs techniques.

(86) M. GODELIER, cf. l'introduction au recueil de textes intitulé *Sur les sociétés précapitalistes*, Paris, Editions Sociales, 1973, 414 p. et aussi participation à l'ouvrage collectif *Sur le mode de production asiatique*, Paris, Editions Sociales, 1974, 2° éd., 396 p.

(87) Je n'ai retenu ici que l'un des thèmes de Godelier.

(88) P.P. REY, *Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme*, Paris, Maspero, 420 p.

(89) Il ne me paraît pas souhaitable de multiplier les "modes de production". Il est certain que les analyses de Marx portant sur les "sociétés primitives" sont dépassées par la masse des connaissances contemporaines ; mais le concept de mode de production est un concept théorique qui exige la mise en évidence de caractéristiques précises (sur les rapports poli tiques/familiaux et idéologiques) avant que puisse être établie sa spécificité. Il ne s'agit pas de décrire avec un "modèle", mais d'expliquer.

(90) Rey aboutit comme W. Vollmann à un amalgame peu homogène des esclaves, des cadets et des femmes, qui s'oppose à la classe dominante des aînés.

(91) Rey exprime avec beaucoup de justesse dans son introduction la nécessité d'utiliser une théorie, exprimée dans et par une problématique pour faire progresser la connaissance. Malheureusement, en l'état actuel de la connaissance théorique, il ne pouvait éviter complètement de retomber dans un quasi-empirisme, caractérisé par une faible adéquation de certains concepts à leur contenu.

(92) Pour la période précoloniale au Cambodge dont il est question ici, il est particulièrement gênant de ne disposer que d'une information très médiocre sur la période précédente.

(93) N. POULANTZAS, *Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui*, (principalement l'introduction), Paris, Le Seuil, 1974, 365 p.; voir aussi du même auteur, *Pouvoir politique et classes sociales*, Paris, Maspero, 1968, et aussi L. ALTHUSSER, *Réponse à John Lewis*, Paris, Maspero, coll. Théorie, 1973, 98 p,, ainsi que les dernières publications de Ch. BETTELHEIM, *Calcul économique et formes de propriété,* Paris, Maspero, 1970, 143 p. et *La lutte des classes en URSS*, 1ère partie, Paris, Le Seuil, 1974, 523 p.

(94) Le terme « d'instinct de classe » de Lénine désigne de façon descriptive le concept d'attitude.

(95) La paysannerie n'est pas une classe sociale, mais un groupement fonctionnel à l'intérieur duquel existent des rapports de classes.

(96) A. LECLERE, op. cit., p. 121.

(97) Tout au plus il semble que les chefs d'apanage aient bénéficié assez largement des inscriptions des hommes libres dépendant de leur apanage.

(98) L'autre aspect plus essentiel encore est le rôle de la clientèle dans les relations au sein de la classe dominante et entre classes dominante et dominée, où elle apparaît comme un moyen institutionnel de transformer les contradictions entre mandarins et hommes libres en contradictions entre mandarins, c'est-à-dire au sein de la classe dominante et respectant donc son existence.

(99) C'est l'acquisition du sol "par la charrue" of. J. DELVERT*, op. cit.,* p. 489.

(100) Il suffisait de payer une somme d'argent modique à un mandarin qui demandait audience en frappant sur un gong.

(101) On trouve dans certaines sociétés féodales le même désir du Roi de rendre directement justice par exemple, mais il s'agit de tentatives transitoires rendues possibles par l'imposition d'un rapport de force féodal dans le cadre d'une politique de centralisation

(102) Il ne semble pas qu'il y ait eu de révoltes contre l'institution royale elle-même, mais il est remarquable que les tentatives de prise du pouvoir aient pu largement dépasser le cadre dynastique de la famille royale.

(103) Le passage à la pagode semble bien avoir été une quasi-obligation pour les notables. On ne trouve malheureusement pas pour le Cambodge d'étude équivalente à celle de G. Condominas pour le Laos, qui montre comment la richesse permet d'accélérer le séjour en tant que religieux, tout en permettant cependant d'acquérir les "mérites" nécessaires à la notabilité sociale. Cf. G. CONDOMINAS, "Notes sur le bouddhisme populaire en milieu rural lao", rééd, "Aspects du bouddhisme lao", numéro spécial du *Bulletin des Amis du Royaume Lao*, n° 9, 1er semestre 1973.

(104) Sur l'histoire social du Cambodge ancien on ne dispose que de peu de tentatives de synthèse. D'où l'intérêt, malgré leur brièveté, des deux articles de B.P. GROSLIER, "Pour une géographie historique du Cambodge", *Cahiers d'Outre-Mer*, Bordeaux, n° 104, 1973. "L'agriculture dans l'empire angkorien", *Etudes Rurales*, Paris, 1974, pp. 95-119. Sur Angkor, il n'existe qu'une seule analyse marxiste assez superficielle par L. SEDOV dans le recueil : *Sur le mode de production asiatique*, op. cit.,pp. 327-344.

(105) On peut cependant noter l'ampleur de la superficie du terroir collectif (tout ce qui n'est pas défriché ou mis en valeur) et l'existence de pratiques économiques d'entraide.

(106) L'histoire post-angkorienne nous montre la gloire passagère de nombreuses capitales qui disparaissent totalement après la fuite ou la défaite de la royauté cambodgienne. Même Angkor retrouve ainsi, de façon très éphémère, son lustre au XVIe siècle.

(107) Je n'étudie pas ici les contradictions dans la reproduction de ces rapports. Disons cependant que la reproduction des rapports esclavagistes dépend étroitement de la reproduction au sein du mode de production dominant. Tout affaiblissement des possibilités d'extorsion du surproduit au sein de ce mode de production donne plus d'importance au mode de production esclavagiste, alors qu'il est plus difficile d'imposer un rapport de force. On assiste alors à un affaiblissement cumulatif de la position de la royauté auquel correspond une certaine amélioration à la condition des esclaves (ces indications complètent celles données plus haut sur le même thème.

(108) Pour ne donner qu'une illustration quantitative, on comprendrait mal l'importance décisive d'un mode de production touchant 30 à 40 000 personnes, plus ou moins bien contrôlées, et rapportant en 1875 au trésor royal au maximum 50 000 piastres (dont environ 20 000 pour le seul cardamome très lucratif) soit moins de 1/10• de ses ressources.

(109) Seul Norodom luttera longtemps pour obtenir des compensations financières et surtout essayer de sauver les lambeaux d'un pouvoir qui lui échappe de plus en plus pour passer aux mains du Protectorat. Mais en 1897 sa position est très affaiblie, notamment par la préprésence d'un remplaçant éventuel docile Sisowath. Le livre de M.E. OSBORNE, *The French Presence in Cochinchina & Cambodia*, London, Cornell University Press, 1969, 378 p., bien qu'un peu trop centré sur la personnalité même de Norodom illustre bien les conflits entre royauté et Protectorat.

(110) De nombreux éléments de cet article montrent les nuances que l'on doit apporter au caractère "plural" de la société cambodgienne.

(111) Le racisme anti-chinois a été autant manipulé que le racisme antivietnamien, mais avec plus de circonspection. L'émergence tardive de ce racisme en tant qu'arme politique est le signe de cette prudence. Seules des difficultés intérieures de plus en plus considérables ont contraint le régime à utiliser cette arme dont les risques d'utilisation étaient considérables rupture de la solidarité chinoise/sino-khmère, puisque seuls les boutiquiers faisaient les frais du racisme, et donc découverte de l'union des grandes bourgeoisies aux hautes sphères du régime.

RESUME

Quels sont les moyens d'une construction scientifique de l'histoire du Cambodge ? Deux aspects étroitement liés l'un à l'autre sont retenus ici

- Examen critique systématique des connaissances léguées par l'histoire coloniale.

2 - Réinterprétation des prétendues "données" dans un cadre théorique adéquat. En particulier, l'étude des relations inter-ethniques (r.i.e) ne peut rompre avec les poncifs idéologiques qu'en se situant avec précision à l'intérieur d'une analyse en termes de classes. Cette dernière, afin d'être explicative, ne peut se contenter d'une dichotomie simple exploiteurs/exploités (et/ou dominants/dominés), mais doit permettre de saisir la complexité de la "formation sociale" cambodgienne conçue comme une combinaison spécifique de plusieurs modes de production. (1) Mode de production et formation sociale sont utilisés ici dans un sens proche de celui défini par N, Poulantzas "Pouvoir politique et classes sociales", Paris, Maspero, 1968..

ABSTRACT

What are the means of scientific work on Cambodian history ? Two related ways have been selected here :

1 - A systematic study of the knowledge transmitted by colonial historians.

2 - A re-construction of all the so called "datas" by using a convenient theoritical frame. Especially, a consistent study in terms of inter ethnic relationships enabling one to break with ideological. commonplaces can't be carried out unless it is apprehended through an accurate analysis of the class-system. If that analysis is to be enlightening, one can't be satisfied with a mere opposition between "sweaters" and "sweated" (and/or rulers and dependants) it should permit to apprehend the complexity of the Cambodian "formation sociale" i.e. a specific combination of several "modes de production".

(1) "Mode de production" et "Formation sociale" about these two concepts see N. Poulantzas "Pouvoir politique et classes sociales", Paris, Maspero, 1968